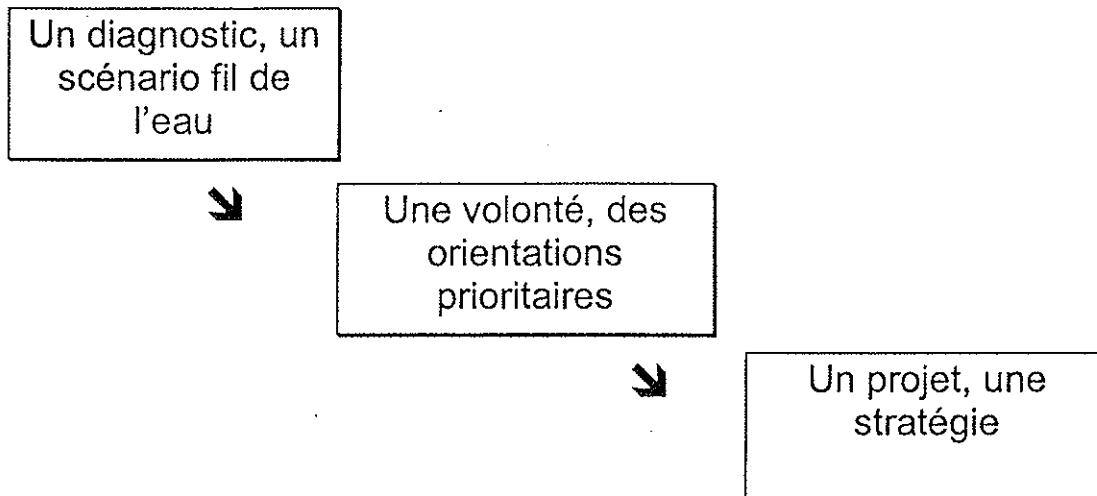


PROJET DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DE FLANDRE ET DE LA PLAINE DE LA LYS

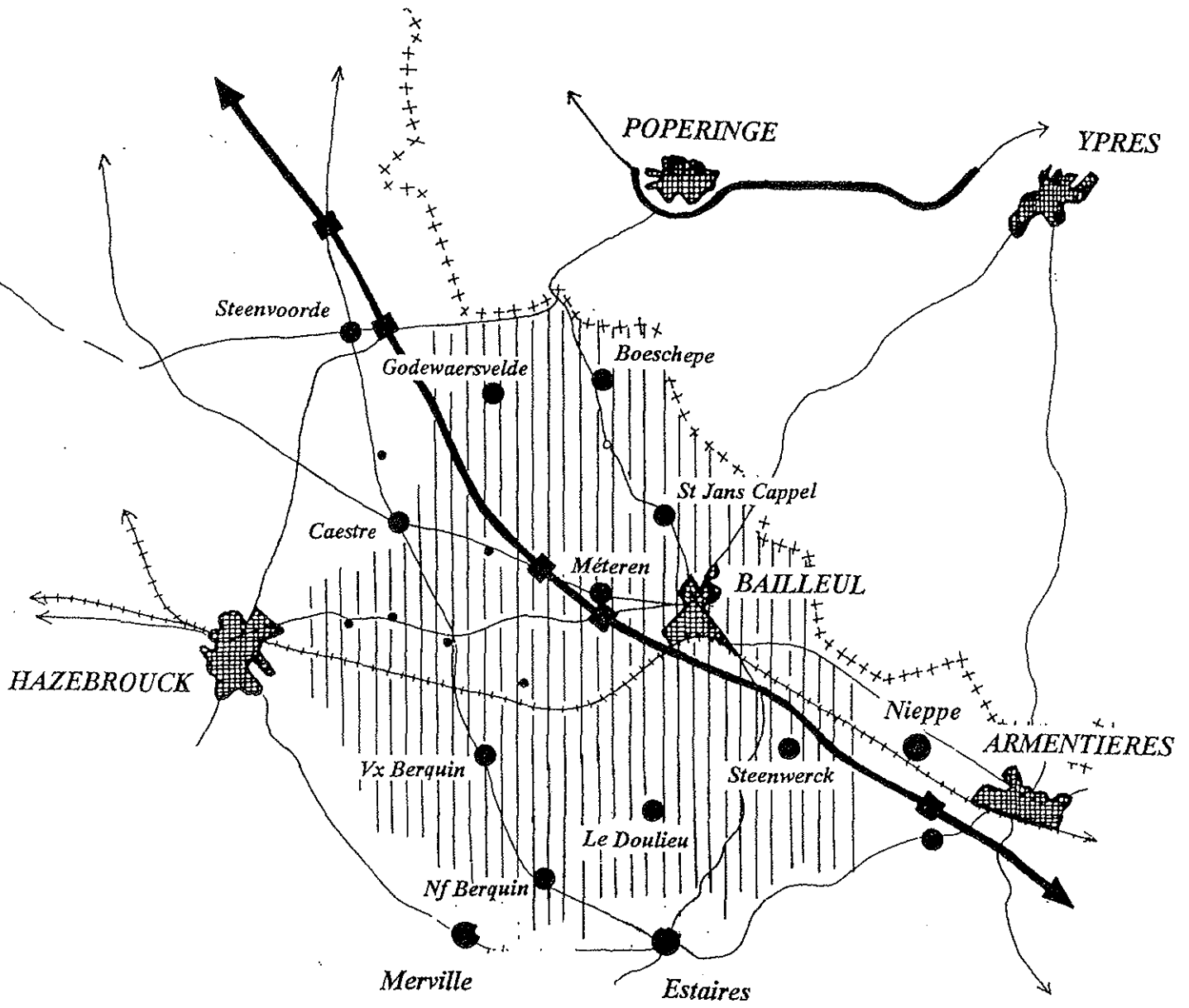
validé par le Comité de pilotage du 18 mars 1998 à Saint Jans Cappel.
Validé par les deux conseils communautaires les 31 mars et 1^{er} avril 1998



Mai 1998

Territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys

5, rue du musée 59270 Bailleul tél : 03.28.42.96.96. fax : 03.28.42.96.97.



Realisation; P. Facon

Habituées à travailler ensemble dans le cadre d'une Charte Intercommunale, les deux Communautés de Communes : Monts de Flandre - Plaine de la Lys et la Communauté Rurale des Monts de Flandre ont décidé de poursuivre cette collaboration pour l'élaboration d'un projet de territoire commun.

Les élus des 15 communes ont en effet compris qu'il fallait mettre en commun leurs compétences, leurs moyens et leurs volontés d'agir pour donner à leur bassin de vie une réalité concrète en développant un programme d'actions, qui soit l'expression des volontés locales, qui se sont exprimées lors des nombreux groupes de travail réunis depuis plus d'un an.

Les groupes de travail ont été largement ouverts aux responsables locaux, qu'ils soient professionnels, associatifs, ou simples habitants, ce qui explique la richesse des échanges et la qualité des propositions retenues.

Permettre aux gens de travailler « au pays », renforcer notre identité culturelle, développer les services à la population, valoriser les atouts géographiques (A.25) et notre patrimoine naturel, diversifier l'offre touristique ... tels sont quelques uns des éléments marquants de ce projet qui constituera notre ligne de conduite pour les 5 à 10 ans à venir.

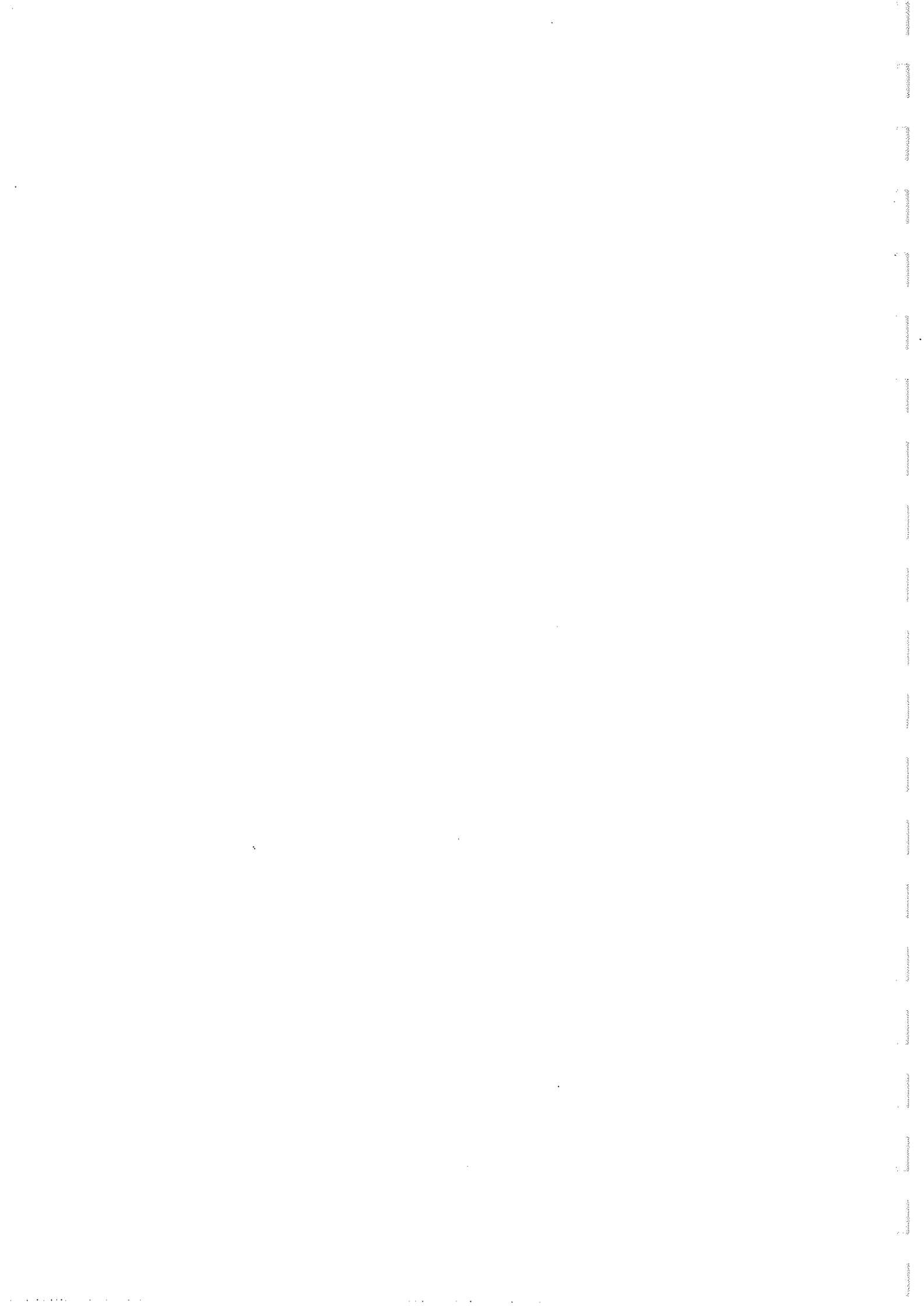
Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis sans compter dans l'élaboration de cette démarche, mais la foi des hommes est comme chacun le sait « capable de déplacer des montagnes ».

Béatrice DESCAMPS

Présidente de la Communauté Rurale
des Monts de Flandre

Joël DEVOS

Président de la Communauté de
Communes « Monts de Flandre - Plaine
de la Lys »



Un projet de développement

Terre d'accueil et d'échanges, les Monts de Flandre et la Plaine de la Lys sont connus pour la qualité de leur cadre de vie, leurs monts verdoyants, leurs fermes, leurs églises et leur beffroi, la vivacité des coutumes, ...

Les 15 communes qui composent notre territoire possèdent des atouts indéniables: un accès direct par l'autoroute, une situation idéale à égale distance de Lille et de Dunkerque, une zone résidentielle attractive, un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale.

Pourtant derrière ces bons indicateurs, ce sont des industries textiles qui encore récemment ont fermé leurs portes, des problèmes de requalification des ouvriers, un faible taux de création d'entreprises et d'emplois. Notre territoire, c'est aussi un territoire qui doit veiller au maintien et à la préservation de son patrimoine naturel et de son paysage, et qui doit apprendre à mieux gérer les impacts liés au développement du tourisme de proximité, du "dimanche à la campagne".

C'est pour répondre à l'ensemble de ces problèmes et se donner les moyens de les résoudre ensemble, que nos deux communautés de communes et les 14 communes qui les composent ont souhaité engager **un projet de développement**.

Cette réflexion doit s'engager au-delà de nos limites communales, parce que c'est à l'échelle de notre **bassin de vie** que se tissent les liens économiques, sociaux et culturels d'aujourd'hui.

Ce projet ce n'est pas une étude supplémentaire, ce n'est pas uniquement une affaire d'élus. **C'est l'occasion donnée à tous de partager ses idées, d'échanger, de proposer**, pour ne plus attendre que tout vienne «d'en haut». C'est se donner les moyens de développer des activités nouvelles, des services, de créer de nouveaux emplois, en se fixant des priorités et en connaissant nos marges de manoeuvre réelles.

Le travail n'est pas simple, c'est celui de la concertation, du temps de l'écoute et du rassemblement.

Comment s'est-il élaboré ?

Engagée depuis novembre 1996, l'élaboration du projet de développement passe d'abord par une concertation de l'ensemble des acteurs.

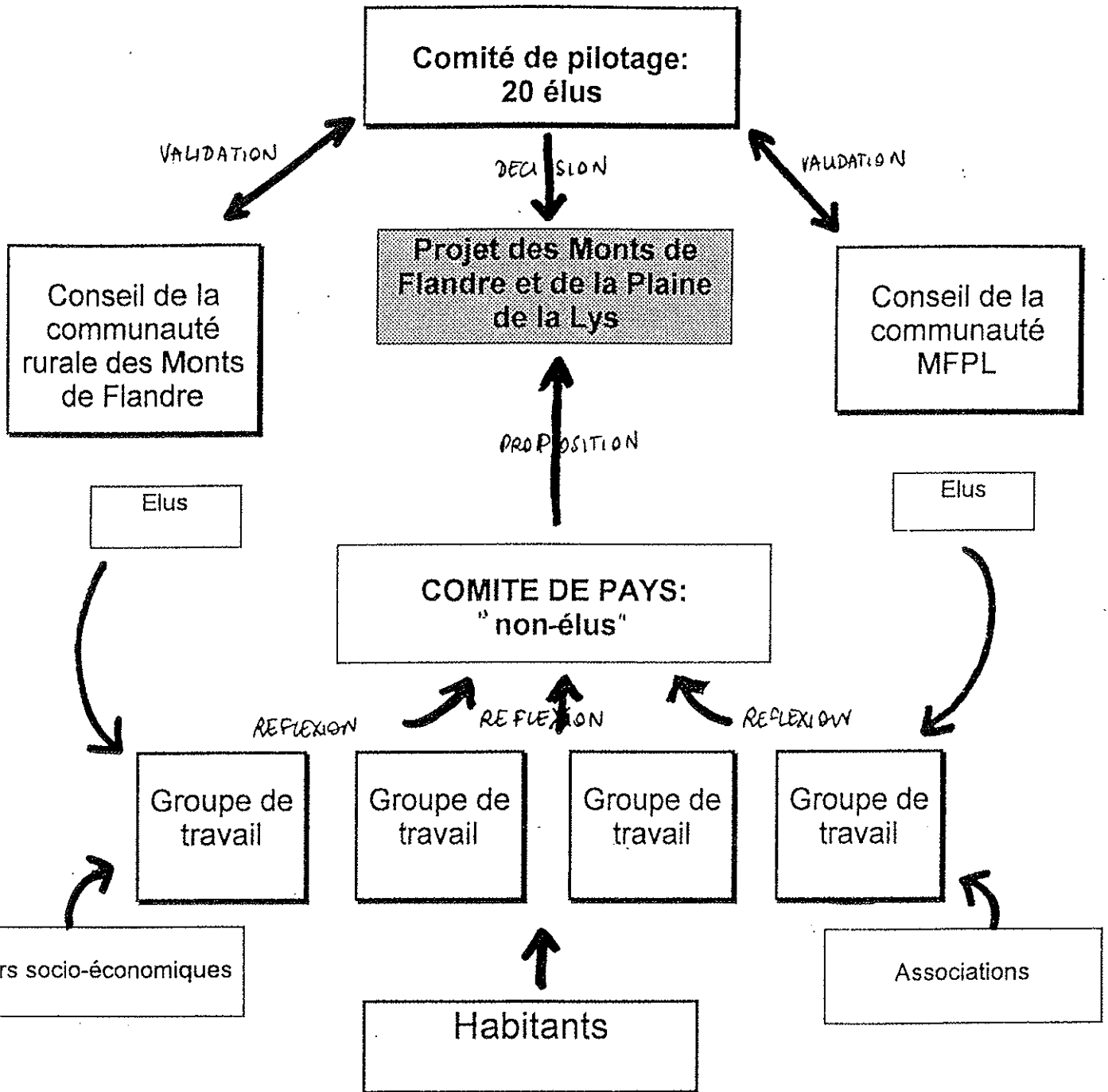
C'est ainsi que dans les communes, des petits groupes de travail communaux, composés d'élus et de "non élus", ont pu faire le point de ce qui caractérisait chaque commune et de ce qui avait changé depuis ces 10 à 15 dernières années, en termes d'habitat, d'emplois, de services, de population, de vie locale, ... Sur Bailleul, à considérer la taille de la commune, ce diagnostic a pris la forme d'entretiens individuels. Ce sont 108 personnes qui ont ainsi participé à cette première phase.

Une mise en commun de ces visions communales a eu lieu le 25 février 1997, à Pradelles, lors du premier comité des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, qui a réuni 70 personnes. Elle a permis de dégager 5 thèmes prioritaires, sur lesquels il fallait "plancher" plus précisément. Cinq groupes de travail se sont constitués sur les thèmes suivants: habitat, développement économique local, personnes âgées, animation / jeunesse / actions culturelles, et agriculture / environnement.

Depuis mars 97, ces groupes de travail thématiques se sont réunis pour préciser l'état des lieux domaine par domaine, pour rencontrer des personnes extérieures, pour proposer des pistes d'action. 12 groupes de travail ont eu lieu et ont réuni selon les cas 8 à 39 personnes.

ELABORATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT

Dispositifs de concertation et de validation



Le 26 septembre 1997, le comité de pilotage qui réunit les 20 élus délégués des deux communautés de communes s'est réuni à Neuf-Berquin, afin de débattre et de valider l'ensemble des constats et de donner un accord de principe concernant les différentes propositions formulées par les 5 groupes de travail.

Le diagnostic des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, qui en est ressorti a été remis à l'ensemble des 140 personnes inscrites aux groupes de travail. Les travaux se sont poursuivis à l'occasion des réunions de conseil des deux communautés de communes des 12, 13 janvier et 11 et 20 février, afin de hiérarchiser chacune des grandes orientations, de préciser certaines actions de préfiguration et d'adopter une stratégie définitive.

Le projet de développement présenté dans ce document a été validé par le comité de pilotage qui s'est réuni le 18 mars 1998 à Saint Jans Cappel et par les deux conseils communautaires, qui se sont tenus les 31 mars et 1^{er} avril 1998.

Il sera prochainement soumis à l'avis du deuxième comité de pays, qui réunira les 140 personnes inscrites aux différents groupes de travail, ainsi que toutes les personnes ayant participé de loin ou de près à l'élaboration du projet.

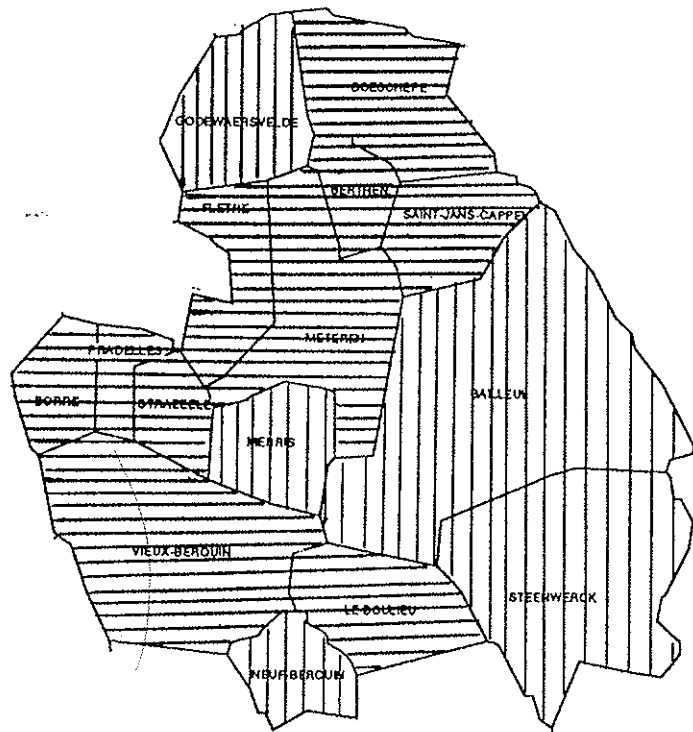
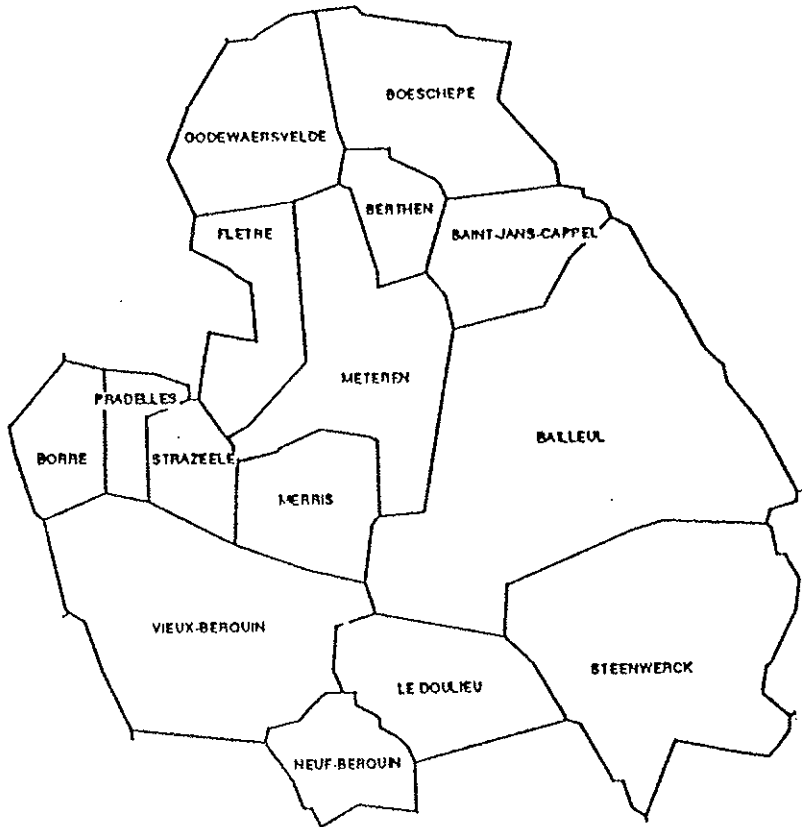
Note aux lecteurs

L'adhésion récente de la commune de Le Doulieu à la Communauté Rurale des Monts de Flandre ne nous aura pas permis de rectifier toutes les analyses statistiques et cartographiques, afin d'y intégrer les renseignements concernant cette commune. Ces rectifications seront réalisées ultérieurement.

Sommaire

Avant propos	page 2
Du diagnostic...	page 5
Une terre de caractère	page 6
Un dynamisme démographique	page 8
Vers une dépendance économique ?	page 11
Deux agricultures	page 15
Une zone de loisirs et de détente de proximité	page 17
De nouveaux services à inventer	page 19
..au projet de développement	page 22
Une volonté, trois orientations prioritaires	page 23
Une stratégie	page 25
Orientation n°1 : maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire	page 26
Orientation n°2 : un bassin de vie, vivant partout et pour tous	page 29
Orientation n°3 : jouer la complémentarité entre les Monts et la Plaine	page 31

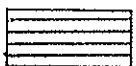
LE TERRITOIRE : 15 communes, 32.000 habitants



Deux communautés de communes



Communauté de communes
Monts de Flandre-Plaine de la Lys

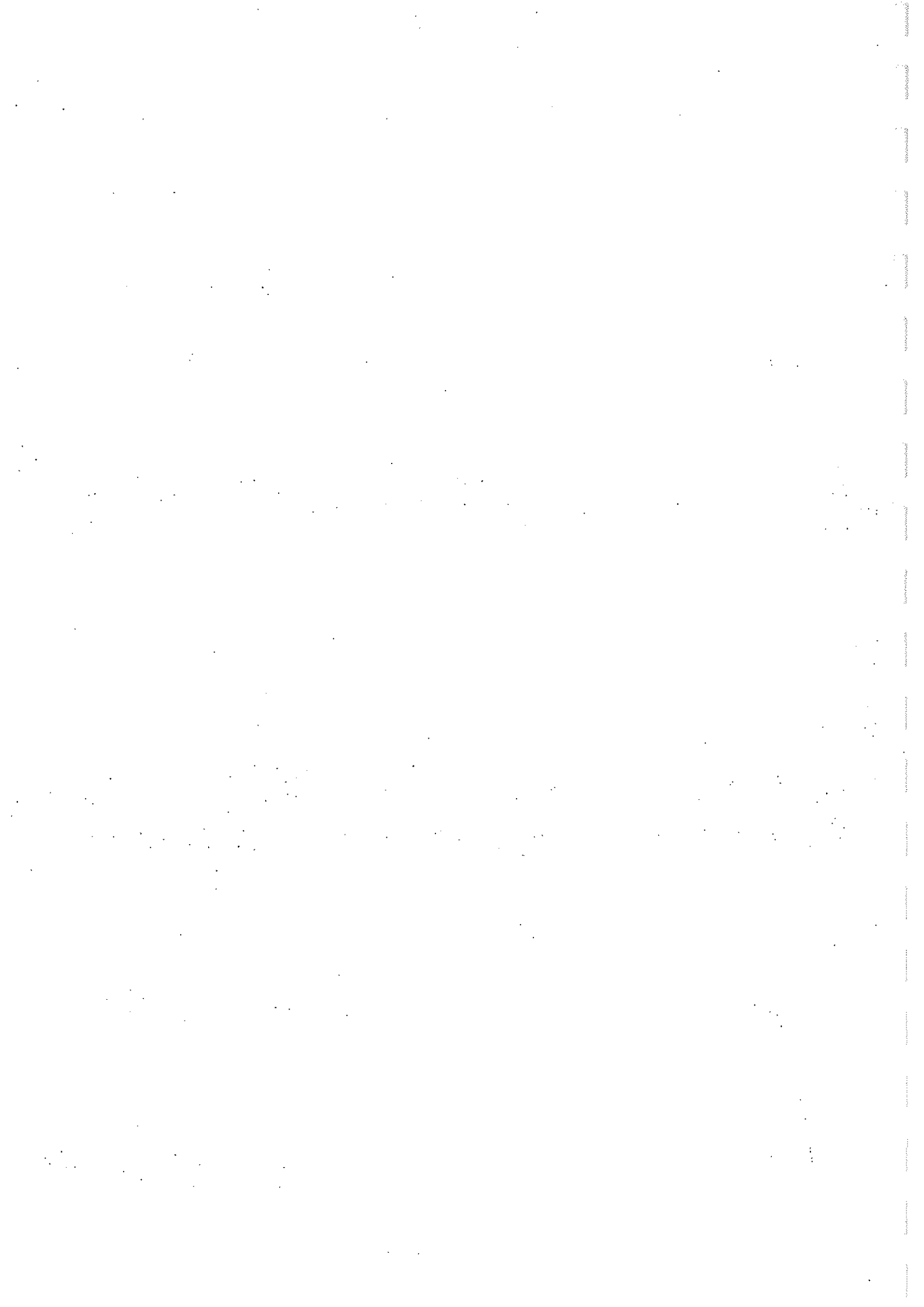


Communauté Rurale des Monts de Flandre

Fiche d'identité du territoire

Le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys regroupe deux groupements intercommunaux, initiateurs et porteurs du projet de développement.

	Communauté de communes Monts de Flandre Plaine de la Lys	Communauté Rurale des Monts de Flandre
Date de création	31/12/1992	31/12/1993
Communes membres	1. Bailleul 2. Godewaersvelde 3. Merris 4. Neuf-Berquin 5. Steenwerck	1. Berthen 6.Méteren 2. Boeschèpe 7.Pradelles 3. Borre 8.Saint Jans Cappel 4. Flètre 9.Strazeele 5. Le Doulieu 10.Vieux-Berquin
Nombre d'habitants	20.754 habitants	11.030 habitants
Compétences	1. Aménagement de l'espace 2. Développement économique 3. Protection et mise en valeur de l'environnement	1. Aménagement de l'espace 2. Développement économique 3. Protection et mise en valeur de l'environnement 4. Actions sociales, culturelles et sportives
Actions engagées	- aménagement d'une zone d'activité intercommunale (10,5 ha), - construction d'un bâtiment-relais pour entreprises de 460 m2 - aides directes et indirectes aux entreprises - conseils aux créateurs, - valorisation des productions locales, - aide à la plantation et à l'entretien de haies, classe nature, brigades vertes - commerce multiservice - aide au logement social, - soutien aux initiatives locales.	- aménagement d'une zone d'activité intercommunale (5,7 ha), - construction d'un bâtiment-relais pour entreprises de 1500 m2 - conseils aux créateurs - promotion touristique - suivi social des RMistes - soutien aux projets scolaires intercommunaux - centre de vacances intercommunal pour adolescents - maintien d'un café rural - soutien aux initiatives locales
Président	Monsieur Joël DEVOS	Madame Béatrice DESCAMPS
Siège	5, rue du musée 59.270 Bailleul ☎03.28.42.96.96.	Mairie de Boeschèpe 59299 ☎03.28.42.50.24.
Equipe technique	Madame Lydie DEWISME, directrice Mademoiselle Patricia FACON, agent de développement en charge du projet de territoire	Monsieur Pascal LANGE, secrétaire général



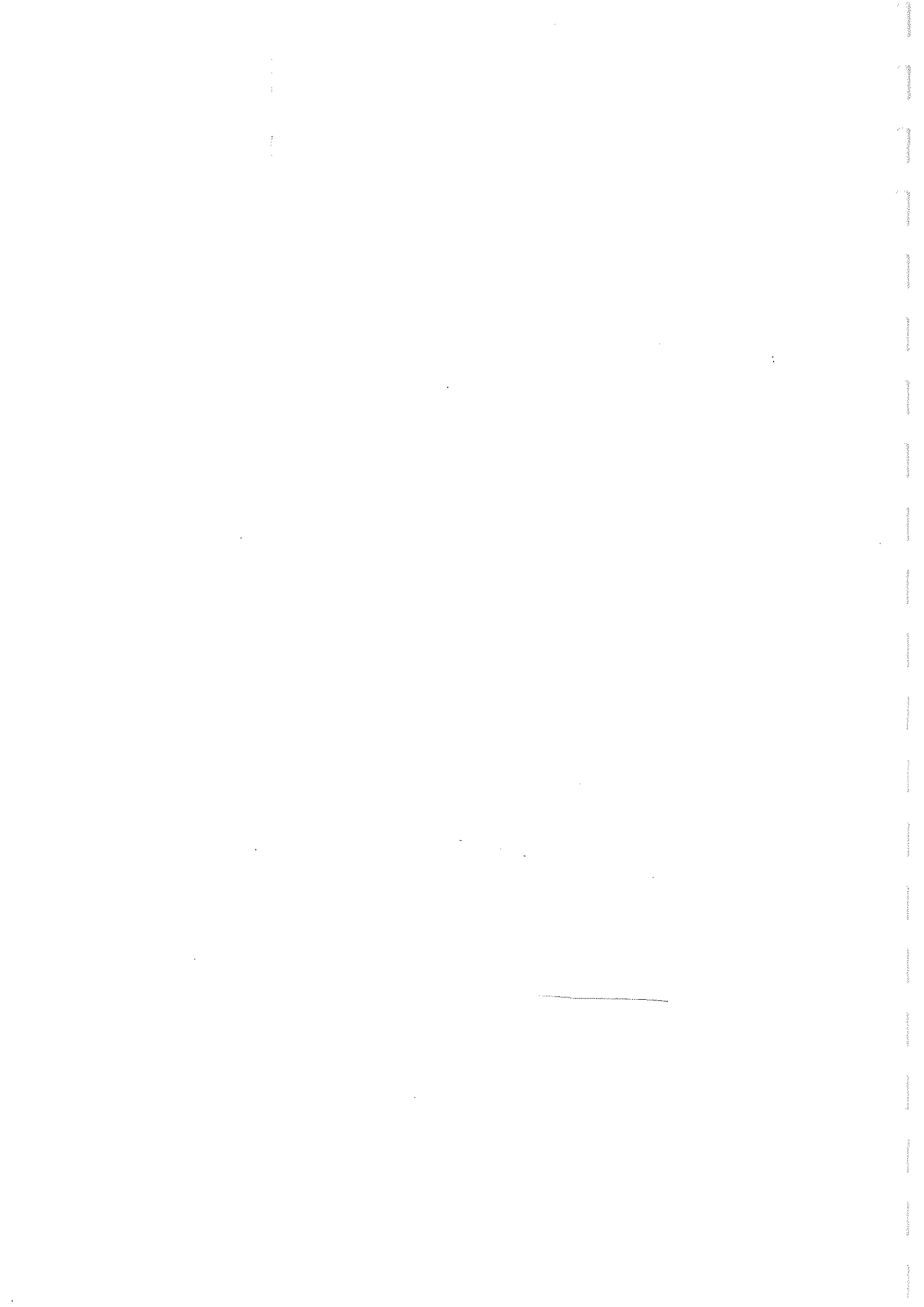
Du diagnostic....

Un état des lieux

Un scénario fil de l'eau

Des questions centrales

Des points de résistance et d'appui



Une zone de contact

Les Monts de Flandre et la Plaine de la Lys constituent une zone de loisirs entre Lille et Dunkerque : poumon vert de la forêt de Nieppe, zone touristique et de divertissement du Mont Noir, sports de nature et de plein air dans les Monts de Flandre.

Situé sur une zone de contact à l'échelle régionale (entre la Flandre Intérieure, au nord, et la Plaine de la Lys, au sud), le Territoire offre les seuls panoramas sur le « Plat Pays » et bénéficie d'une forte identité culturelle à l'échelle régionale : dialecte flamand, traditions festives, authenticité du bâti. Trois terroirs composent le territoire :

- les Monts de Flandre, au nord, dominant la plaine du haut de leurs 160 m, une chaîne de buttes sableuses endurées (substrat acide). Les monts constituent le château d'eau du territoire, d'où s'écoulent les becques et ruisseaux qui vont alimenter les fossés de drainage de la plaine. C'est la zone naturelle de bois et de pâtures (plus de 20 % de la S.A.U.), qui bénéficie de mesures de protection et d'inventaire (site inscrit depuis 1977 et ZNIEFF).
- la Plaine de la Lys, au sud, altitude moyenne 17 m, plaine alluviale résultant de l'effondrement de terrains entre deux failles. Devenue plaine agricole de grande polyculture, aux sols riches et argileux, y subsistent quelques zones naturelles résiduelles (prairies alluviales et bocage associé de la Grande Becque). La principale zone naturelle, la forêt alluviale de Nieppe, se situe à l'Ouest du territoire et recouvre 347 ha de la commune de Vieux-Berquin.
- le talus du Ravensberg, d'altitude 30 à 35 m, constitue la ligne de démarcation entre ces deux secteurs géographiques. C'est sur ce contrefort, à l'abri de tout risque d'inondation, que s'est développée au moyen-âge la ville de Baillleul, profitant de cette situation intermédiaire favorable au commerce.

Les liens naturels et géomorphologiques du territoire avec la Flandre belge sont étroits : poursuite de la chaîne des Monts jusqu'à Kemmel, contrat de rivière transfrontalier de l'Yser au Nord, et S.A.G.E. de la Lys au Sud.

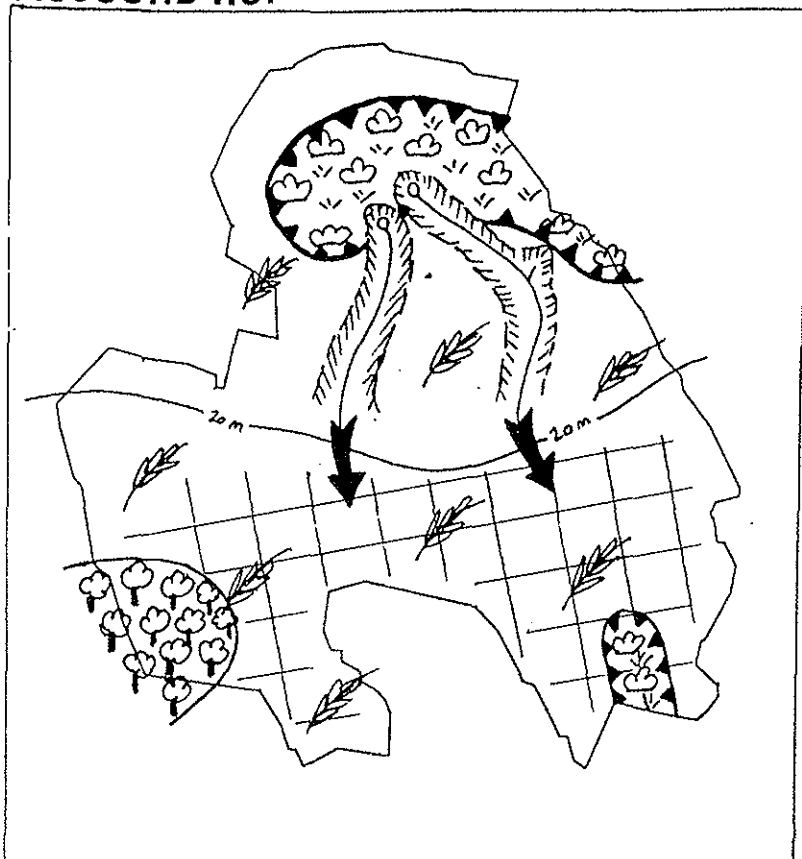
Un paysage original qui se dégrade





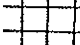
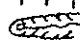
L'eau constitue un élément déterminant du paysage des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys : mare entourée de saules têtards, fossés entourant l'hofstède, haies flamandes marquant le linéaire des becques et des fossés de drainage. Ces éléments constituent les symboles de notre paysage naturel, auxquels sont venues s'ajouter les constructions humaines : moulin à vent de Boeschèpe, Beffroi de Baillleul, houblonnières dressant leurs tiges de 6 m, petit patrimoine rural (chapelles, oratoires, fermettes,...).

Les impératifs économiques agricoles, le passage d'infrastructures de transport (A25, contournement RN 42, TGV) ont eu raison de ce paysage traditionnel : arrachage des haies et redressement des fossés pour faciliter le curage, retournement des pâtures et destruction du bocage associé, impact paysager des ponts TGV en plaine, comblement des mares, non intégration de lotissements au bâti,... Les Monts de Flandre sont également confrontés à une fréquentation touristique intensive (VTT, randonnée, promenade du dimanche), qui mettent à mal les milieux naturels et boisés.

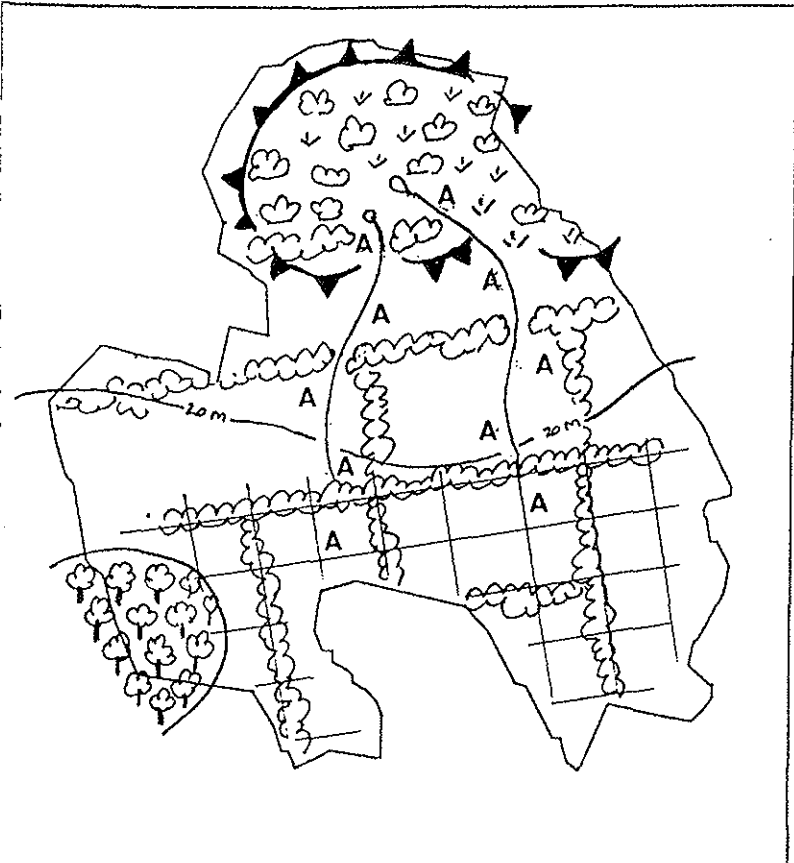
Les conséquences de ces bouleversements se font sentir : érosion des sols sur les pentes des monts, comblement rapide des fossés, inondations en plaine, banalisation du paysage en plaine agricole.



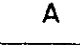
AUJOURD'HUI



-  Forêt de Nieppe
-  Réduction de la zone bocagère sur le haut des Monts et résiduellement en plaine le long de certaines becques
-  Intensification de l'occupation des sols, arrachage de haies, drainage
-  Réseau de becques et de fossés
-  Erosion des sols sur les pentes
-  Augmentation des débits causant des inondations épisodiques en plaine

DEMAIN : LES ENJEUX



-  Remaillage bocager en plaine
-  Reconquête des contrebas de Monts
-  Aménagements doux des cours d'eau

Réalisation : P. Facon

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

Sans une intervention énergique, on risque d'assister à une raréfaction irréversible des symboles paysagers, à une banalisation du paysage de semi-bocage, sous la pression d'une faim de terre forte, et à une perte de notre image de marque. Un paradoxe quand, dans un même temps, les efforts publics et privés pour créer des activités nouvelles dans le domaine du tourisme vert et de nature n'auront jamais été aussi importants.

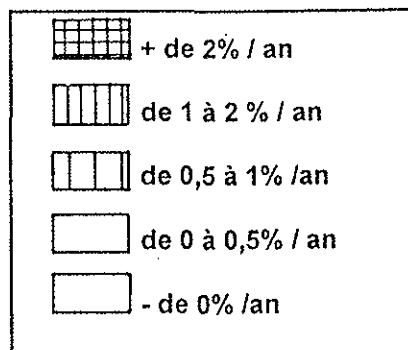
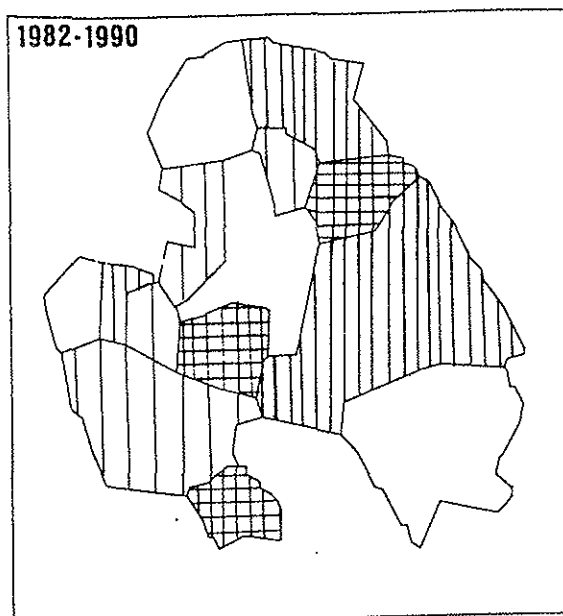
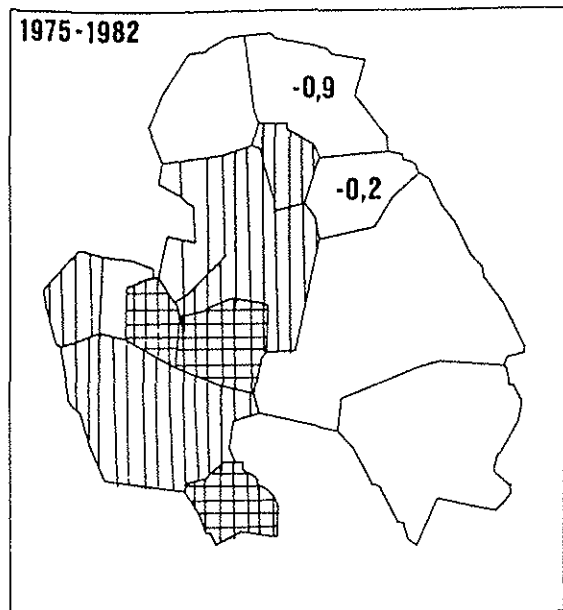
L'enjeu, la question centrale ?

☞ *Comment préserver notre identité naturelle originale et notre image de marque ?*

Les points de résistance et d'appui:

L'émergence d'une prise de conscience locale et la création d'un nouvel outil que constitue l'Association de préfiguration du Parc Naturel ont permis de montrer la voie pour une autre gestion de notre espace: canalisation de la fréquentation, plantations et protection des bois dans le cadre du schéma d'accueil touristique, cahier de gestion des sites naturels, mise en place d'aides à la plantations et à l'entretien de haies (conseil général, communauté de communes MFPL), intégration paysagère des bâtiments agricoles (ENR), animations, pédagogie à l'environnement (guides nature des Monts de Flandre et autres associations)... Cette prise de conscience est transfrontalière, comme en témoigne la création du Regional Landschap Westvlamse, côté belge.

Dans ce domaine, il s'agira de s'appuyer sur les connaissances et les savoir faire techniques existant localement à travers le Centre de Phytosociologie, les Ateliers Verts, la Pépinière de l'Haendries, l'Association de Préfiguration, les associations de protection de la nature (Guide Nature des Monts de Flandre, Club Nature, Heuvelland Nature,...). Un observatoire intercommunal de l'environnement pourrait être constitué au travers d'une plate-forme réunissant l'ensemble de ces organismes.



Réalisation : P. Facon

ANALYSE DEMOGRAPHIQUE 1982 1990

	pop.1990	pop.1982	évol. 82-90	évol.% 82-90	sm 82-90	sm.% 82-90	sn 82-90	sn.% 82-90
Bailleul	13847	12356	1491	12,1%	-87	-0,7%	1578	12,8%
Berthen	464	439	25	5,7%	4	0,9%	21	4,8%
Boeschèpe	1906	1747	159	9,1%	108	6,2%	51	2,9%
Borre	473	465	8	1,7%	12	2,6%	-4	-0,9%
Flette	709	662	47	7,1%	-35	-5,3%	82	12,4%
Gode.	1738	1713	25	1,5%	27	1,6%	-2	-0,1%
Merris	892	736	156	21,2%	45	6,1%	111	15,1%
Méteren	2000	1979	21	1,1%	-93	-4,7%	114	5,8%
Neuf-Berquin	1085	892	193	21,6%	128	14,3%	65	7,3%
Pradelles	184	160	24	15,0%	24	15,0%	0	0,0%
St Jans Cappel	1343	1099	244	22,2%	208	18,9%	36	3,3%
Steenwerck	3085	3084	1	0,0%	-61	-2,0%	62	2,0%
Strazeele	644	601	43	7,2%	15	2,5%	28	4,7%
Vieux-Berquin	2092	1949	143	7,3%	91	4,7%	52	2,7%
TOTAL	30462	27882	2580	9,3%	386	1,4%	2194	7,9%
TOTAL par an				1,03%		0,15%		0,87%

Source RGP 1982 1990 - Traitement : P. Facon

sm: solde migratoire

sn: solde naturel

Une zone rurale attractive dans le contexte régional

Situés à près de 30 km de Lille, 35 km de Dunkerque, 20 km de Béthune, les Monts de Flandre et la Plaine de la Lys constituent une zone rurale au cadre de vie accueillant, desservie par l'A25, accessible depuis les principaux pôles d'emplois régionaux de la métropole lilloise, de Dunkerque, de Saint-Omer et du Béthunois.

Le secteur se distingue par un accroissement démographique atypique dans le contexte régional : un taux d'accroissement de 1 % par an entre 1982 et 1990, pour une moyenne régionale de 0,10 % par an pour la même période et de 0,11 % par an pour l'ensemble de l'arrondissement de Dunkerque.

Un accroissement démographique dans un secteur rural dense

Le territoire présente une forte densité de population (160 hab./km²), comprenant une ville centre (Bailleul, 13847 habitants), une ville secondaire (Steenwerck, 3085 habitants), 4 bourgs principaux avoisinant les 2000 habitants (Vieux-Berquin 2092 hab., Méteren 2000 hab., Boeschève 1906 hab., Godewaersvelde 1738 hab.), et 9 villages allant de 1350 à 180 habitants (Saint-Jans-Cappel 1343 hab., Le Douliou 1140 hab., Neuf-Berquin 1085 hab., Merris, 892 hab., Flêtre 709 hab., Strazeele 644 hab., Borre 473 hab., Berthen 464 hab., Pradelles 184 hab.).

L'accroissement démographique s'explique à 15 % par un solde migratoire positif (+ 386 habitants) et à 85 % par un solde naturel positif. Un accroissement qui confirme la tendance 1975-1982, qui a enregistré un accroissement de 0,62 %/an, dû pour 66 % à un solde migratoire positif (+ 783 habitants). Les moins de 20 ans représentent 29,8 % de la population et les plus de 60 ans 18,8 %, contre respectivement 30,7 % et 16,5 % pour la moyenne régionale.

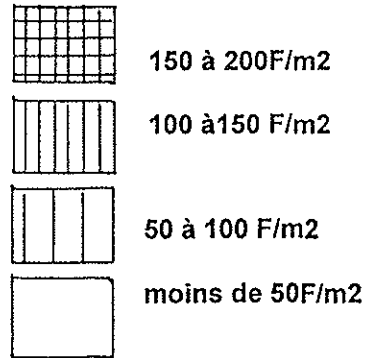
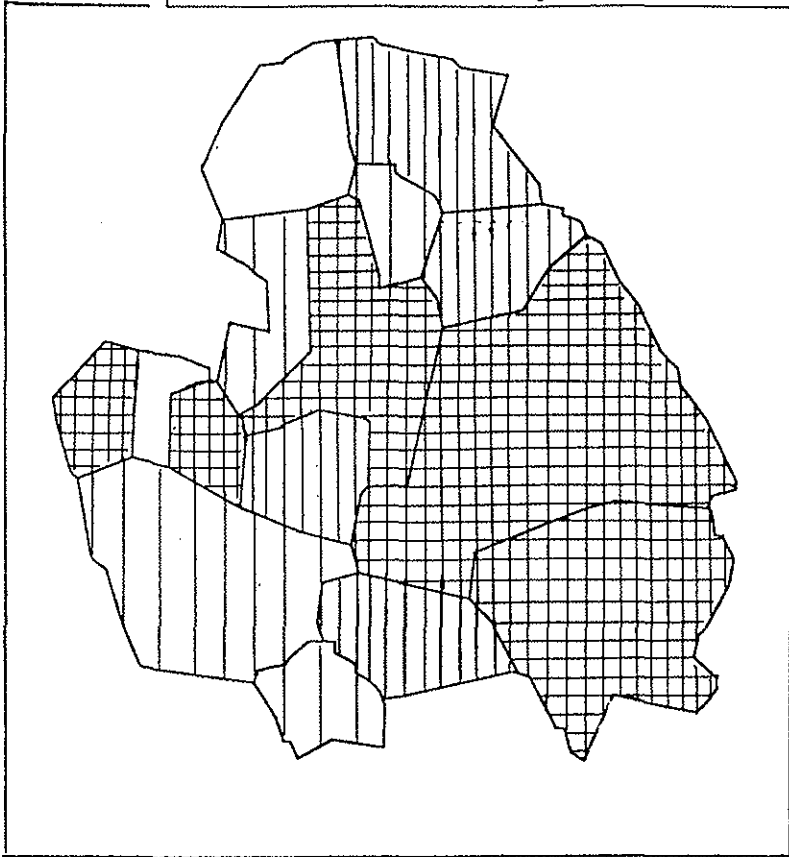
L'installation de nouveaux habitants profite aux communes du secteur des monts, au cadre paysager très recherché, (Saint-Jans-Cappel + 208 habitants entre 1982 et 1990, Boeschève + 108 hab.), ainsi qu'aux communes de la plaine, où le niveau d'imposition et le marché foncier et immobilier restent moins élevés (Neuf-Berquin + 128 hab., Merris + 45 hab., Vieux-Berquin + 91 hab.). Depuis 1990, l'accroissement démographique et le rythme des nouvelles constructions se poursuivent dans la majorité des communes : 150 nouveaux logements par an depuis 1995 sur l'ensemble du territoire, même si on constate une tendance lourde à la baisse sur un intervalle de 25 ans (300 logements en 1980).

Un parc rural, ancien et individuel

Le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys se caractérise par un habitat rural dispersé librement, structuré par l'hofstède flamande (ou « pâture manoir ») et la cense picarde. Ce parc immobilier, profitant de la diminution du nombre d'exploitations agricoles, constitue un type d'acquisition très recherché par des familles aux revenus élevés, et pour le retour à la campagne de population urbaine (« néo-ruraux » ou retour par attache familiale). Le classement des Monts de Flandre en site inscrit depuis 1977 a permis, sur ce secteur, de préserver la qualité et l'unité du bâti ancien et des nouvelles habitations.

Ce parc rural est ancien (53 % des logements datent d'avant 1949, contre 45,2 % pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais), et dominé par la propriété (68 % du parc de logements en 1990, contre 55 % pour la moyenne régionale).

MUTATIONS FONCIERES ENTRE 1989 ET 1995 POUR MAISON INDIVIDUELLE
Prix moyen du m² de terrain en francs constants (TTC)



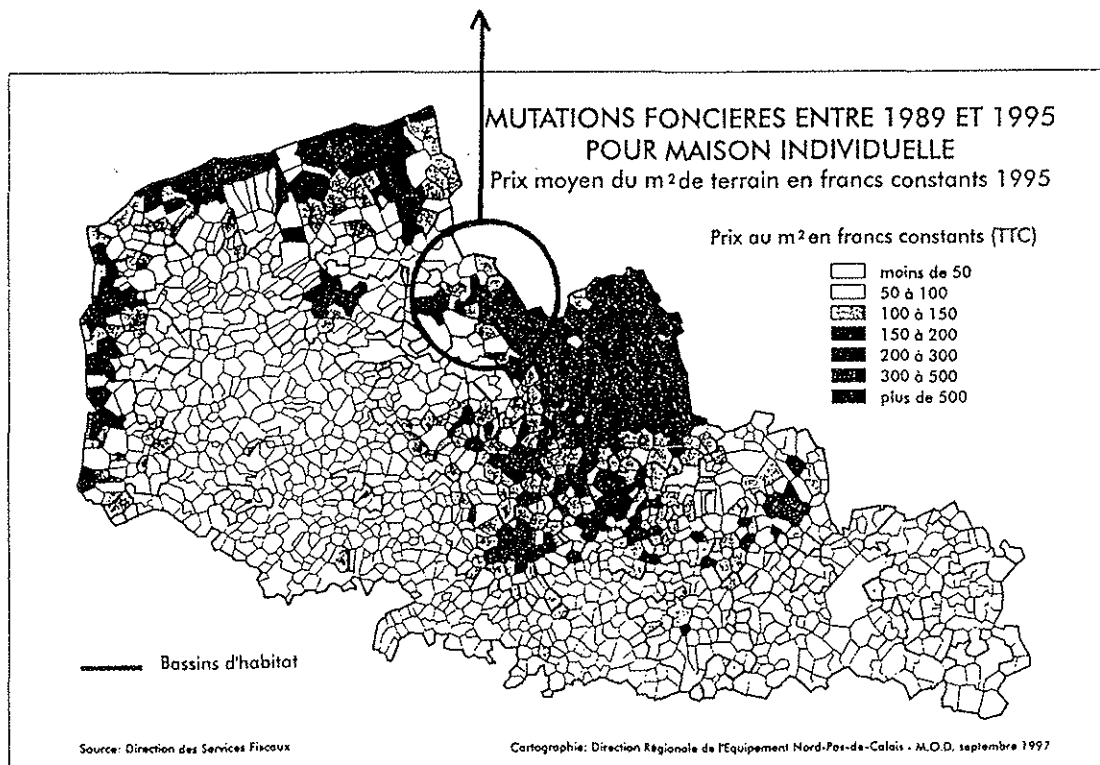
Pour comparaison :

- Nieppe : 200 à 300F/m²
- Armentières : 300 à 500F/m²
- Lille : plus de 500F/m²

Réalisation : P.Facon. Source : D.R.E.



Proximité de Lille + qualité de la desserte routière (A25 et RN42) = un marché immobilier à la hausse.



Un marché immobilier tendu

L'accroissement naturel, la demande immobilière et l'ancienneté du parc constituent les ingrédients pour obtenir un marché foncier et immobilier tendu. Certaines communes constatent une réelle hausse foncière et immobilière, qui rapproche le territoire du niveau de prix pratiqués sur la métropole lilloise. Cette hausse se fait particulièrement sentir sur les communes desservies par l'autoroute A25 et de la RN42 (Bailleul, Steenwerck, Méteren, Strazeele, Borre), où le niveau des mutations foncières entre 1989 et 1995 atteint 150 à 200 F/m², contre 95 F/m² en 1996 sur l'ensemble de l'arrondissement d'Hazebrouck (données Association des Notaires).

L'insuffisance en logements locatifs bon marché, accentuée par la hausse du marché immobilier (79 000 F/pièce en 1997 sur l'arrondissement d'Hazebrouck, soit le troisième rang départemental), pèse lourdement sur les possibilités de maintien des jeunes ménages. Ainsi certaines communes rurales enregistrent-elles des soldes migratoires négatifs entre 1982 et 1990 (Méteren - 93 habitants, Flêtre - 35 habitants, Steenwerck - 61 habitants), liés pour partie au départ des jeunes, issus de la décohabitation familiale, face à un parc locatif insuffisant et/ou à une faible rotation dans le parc locatif social existant.

Le parc social est essentiellement concentré sur Bailleul avec une offre de 1032 logements (20,28 % des résidences principales), puis sur Steenwerck (92 logements) et Méteren (67 logements). Pour l'ensemble du territoire le parc social représente 11,9 % des logements en 1996, contre 13,2 % en 1990. Cette baisse peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les communes pour l'obtention des PLA dans un secteur classé en zone III, alors que le niveau moyen du prix foncier augmente et rend difficile l'équilibre des opérations immobilières pour les bailleurs sociaux.

L'analyse de la demande très sociale établie par la Commission de Concertation Logement social de Bailleul et environs sur la période 1994-1997 souligne la fragilité des demandeurs : dans 60 % des cas, il s'agit de familles monoparentales et dans 75 % des cas les familles ont au moins un enfant à charge ; une demande spécifique qui nécessite une offre de logements adaptés (F2 et F3).

Le taux de vacance s'élevait, en 1990, à 5,9 % des logements, soit l'équivalent de 641 logements ; un taux confirmé par celui de la vacance EDF atteignant 5 % en 1997. Cette vacance modérée s'explique par la forte demande dans le parc de fermettes à rénover.

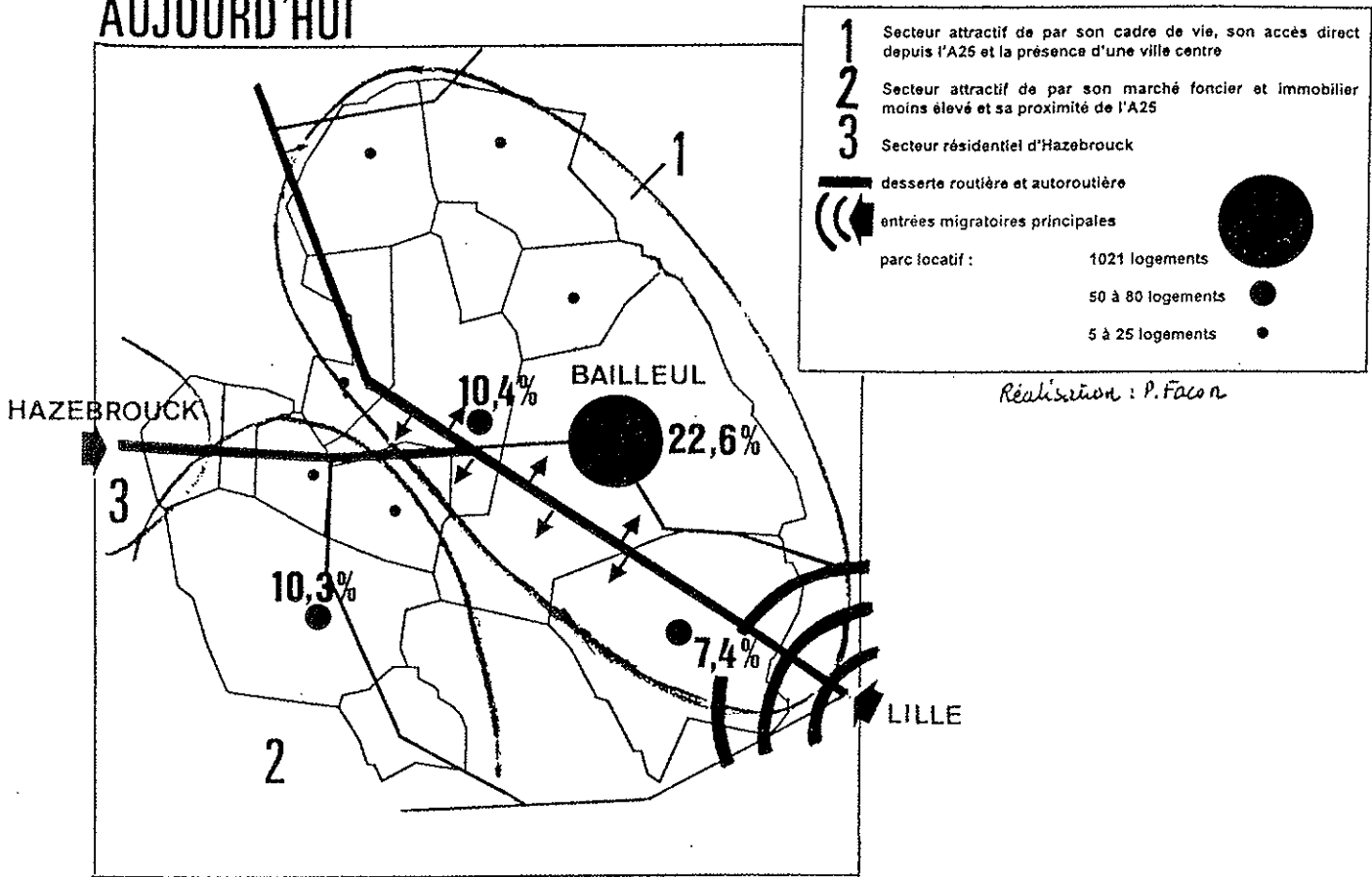
En analysant plus précisément la composition du parc vacant, on constate cependant que ce parc est composé à 72 % d'habitations datant d'avant 1948. Inconfort des habitations, délabrement nécessitant trop de frais de réparation, blocages liés à des problèmes de succession, vieillissement des propriétaires, sont autant de causes qui viennent expliquer la présence de cette vacance constante, certes limitée mais qui peut être importante sur certaines communes, comme le montre le tableau ci-après :

communes	% logements vacants en 1990	communes	% logements vacants en 1990
Bailleul	4,7 %	Neuf-Berquin	6,7 %
Berthen	7,0 %	Pradelles	9,5 %
Boeschépe	5,1 %	St Jans Cappel	4,8 %
Borre	6,0 %	Steenwerck	8,1 %
Flêtre	6,7 %	Strazeele	7,8 %
Godewaersvelde	7,7 %	Vieux-Berquin	9,4 %
Merris	6,7 %		
Méteren	4,9 %	TOTAL	5,9 %

source RGP 1990

CONSTAT :
 Un parc locatif social mal réparti
 Une pression migratoire depuis la métropole lilloise

AUJOURD'HUI



PARC LOCATIF EN 1990

	total R.P.	social	% social	privé locatif	% privé loc.	propriété	% propriété
Bailleul	4517	1 021	22,6%	668	14,8%	2669	59,1%
Berthen	153	-	0,0%	26	17,0%	123	80,4%
Boechèpe	620	18	2,9%	94	15,2%	475	76,6%
Borre	172	-	0,0%	18	10,5%	149	86,6%
Flêtre	223	11	4,9%	32	14,3%	171	76,7%
Gode	576	23	4,0%	104	18,1%	435	75,5%
Merris	260	5	1,9%	36	13,8%	211	81,2%
Méteren	634	66	10,4%	105	16,6%	445	70,2%
Neuf-Berquin	347	-	0,0%	36	10,4%	299	86,2%
Pradelles	57	-	0,0%	1	1,8%	53	93,0%
St Jans Cappel	435	15	3,4%	59	13,6%	344	79,1%
Steenwerck	1012	75	7,4%	175	17,3%	698	69,0%
Strazeele	211	5	2,4%	31	14,7%	164	77,7%
Vieux-Berquin	669	69	10,3%	97	14,5%	469	70,1%
TOTAL	9886	1 308	13,2%	1482	15,0%	6705	67,8%

R.P.: résidence principale - Traitement : P. Facon -

source RGP 1990

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

La croissance démographique se poursuit en raison :

- d'un accroissement naturel positif (population des moins de 20 ans de 29,8 %),
- de l'amélioration de l'axe A25 et de la RN42 en direction de Saint-Omer/Boulogne (dédoublément, diminution de la distance/temps) et de la desserte sud/Lys (desserte de Merville et contournement) favorables à l'installation de nouveaux habitants,
- de l'attrait continu de notre zone rurale et d'un parc rural traditionnel à proximité des différentes zones d'emplois régionales, et principalement de la métropole lilloise.

Si elle devait se poursuivre, cette évolution aurait pour conséquence :

- une composante résidentielle trop marquée (lotissements isolés, pavillons, intégration difficile des populations nouvelles).
- une spéculation grandissante des marchés du fait de l'amélioration des dessertes routières, spéculation qui rendrait encore plus difficiles les opérations d'habitat locatif.
- un renversement du solde migratoire des moins de 30 ans, lié au départ vers d'autres secteurs des jeunes couples à la recherche d'un habitat locatif modéré (vers Lille, Armentières, La Chapelle d'Armentières).
- un nivelage par le haut du type de population et du type d'habitations.
- un accroissement des migrations pendulaires domicile/travail engendrant des nuisances sonores et sur la qualité de l'air.

L'enjeu, la question centrale :

☞ *Veut-on devenir le quartier vert de la métropole lilloise ?*

☞ *Comment gérer ce flux régulier que constitue l'installation de nouveaux habitants ?*

Les points de résistance et d'appui :

- un solde naturel positif, garant d'un dynamisme démographique local.
- une offre d'emplois et d'activités locales encore importante.
- une forte identité culturelle et paysagère.

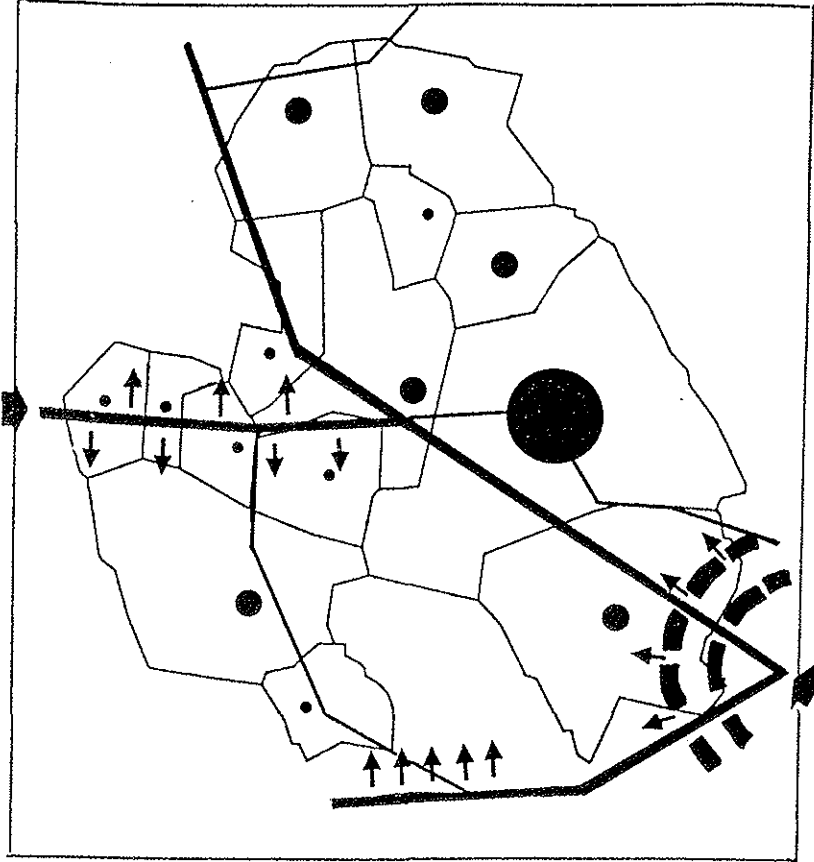
LES ENJEUX :

Une meilleure répartition des logements publics

Une maîtrise des entrées depuis la métropole

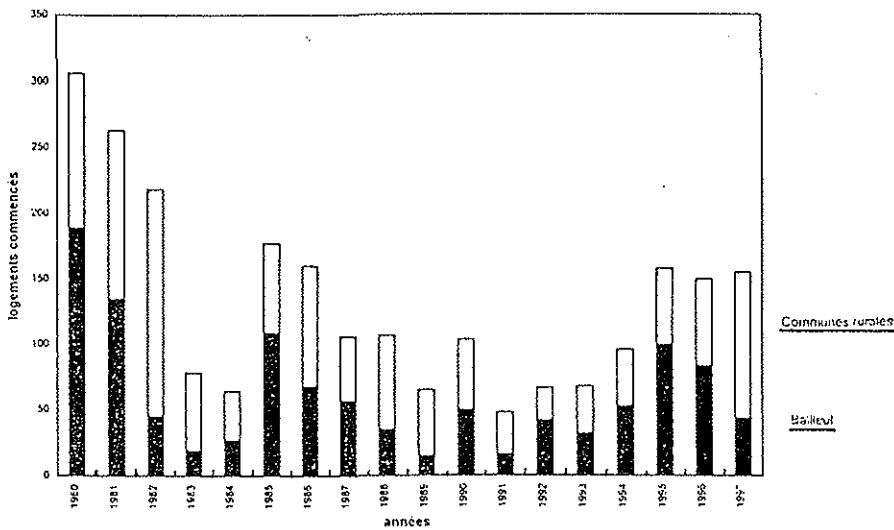
Un accroissement prévisible des entrées par le sud et la RN42

DEMAIN



Réalisation P. Facon

Rythme de la construction 1980 - 1997 sur Bailleul et sur les communes rurales



Vers une dépendance économique ?

Une situation géographique « privilégiée » dans le contexte régional

Le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys constitue un territoire accessible, desservi par l'autoroute A25, sur l'axe régional Lille-Dunkerque et Lille-Boulogne (RN42) :

- accessible pour les entreprises industrielles, artisanales et tertiaires desservant ou cherchant à desservir les marchés de Lille, de Dunkerque et de la Belgique
- accessible pour les actifs travaillant dans les principaux pôles d'emplois voisins.

Cette proximité des pôles d'emplois régionaux vaut au secteur de bénéficier d'un taux de chômage nettement plus faible que la moyenne départementale.

	Territoire MFPL	Arrondissement de Dunkerque	Département du Nord
Taux de chômage 1996	8,71 %	15,63 %	16,4 %

source ANPE

Cette situation privilégiée a pour effet négatif d'exclure le territoire des principaux dispositifs d'aides économiques (zones d'objectifs européens, prime à l'aménagement du territoire industrielle) à la différence des secteurs limitrophes, ce qui le désavantage pour l'accueil de nouvelles entreprises. (Flandre belge, Lys, Béthunois, versant nord métropolitain).

Un territoire sous dépendance : l'effet aspirateur de l'A25

Le faible taux de chômage, dont bénéficie le territoire, cache un déséquilibre économique dû à un important déficit d'emplois sur place (- 3244 emplois en 1990).

Le taux d'attraction du Territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys présente un niveau très bas (72 %), inférieur à la moyenne du bassin d'emploi (76,7 % en Flandre-Lys).

Ce secteur desservi par l'A25 est marqué par une dépendance en termes d'emplois vis-à-vis des zones voisines, principalement vis-à-vis de la métropole lilloise. Ainsi, les seules villes de Lille et d'Armentières, sans intégrer les communes périphériques, occupent 15 % de la population active du territoire, ce qui en fait les destinations principales des naveteurs quotidiens. Près d'un actif sur deux travaille en dehors du territoire.

Cette dépendance en termes d'emplois s'est aggravée entre 1982 et 1990, période pendant laquelle le taux d'attraction est passé de 78 % à 72 %, alors que le nombre de sorties quotidiennes a augmenté de 21,7 %.

	ELR	ELT	pop active résidant et travaillant sur place	sorties	entrées	flux internes	taux d'attraction (ELT/ELR)
1982	11 389	8 890	7 164	4 225	1 726	1 184	78 %
1990	11 545	8 301	6 406	5 139	1 895	1 313	72 %
évolution	+ 1,4 %	- 6,7 %	- 10,5 %	+ 21,7 %	+ 9,8 %	+ 10,9 %	

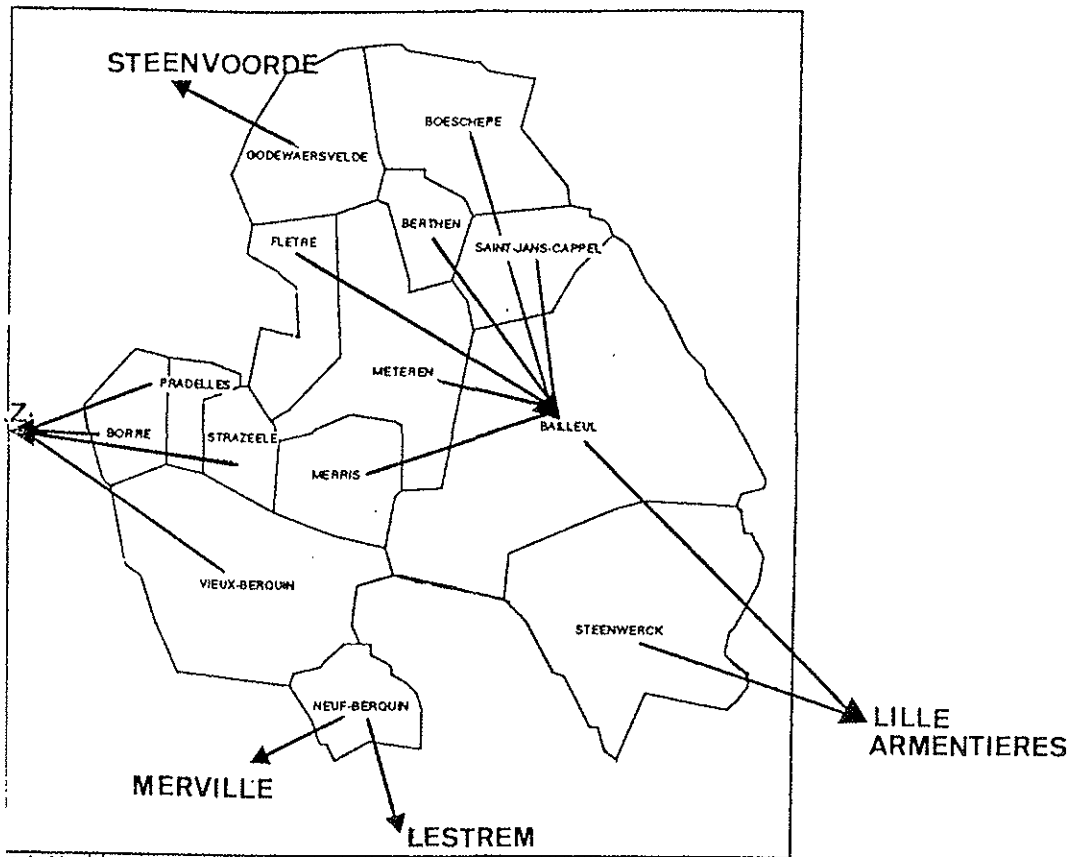
source INSEE 1982 1990

ELR : emploi au lieu de résidence

ELT : emploi au lieu de travail

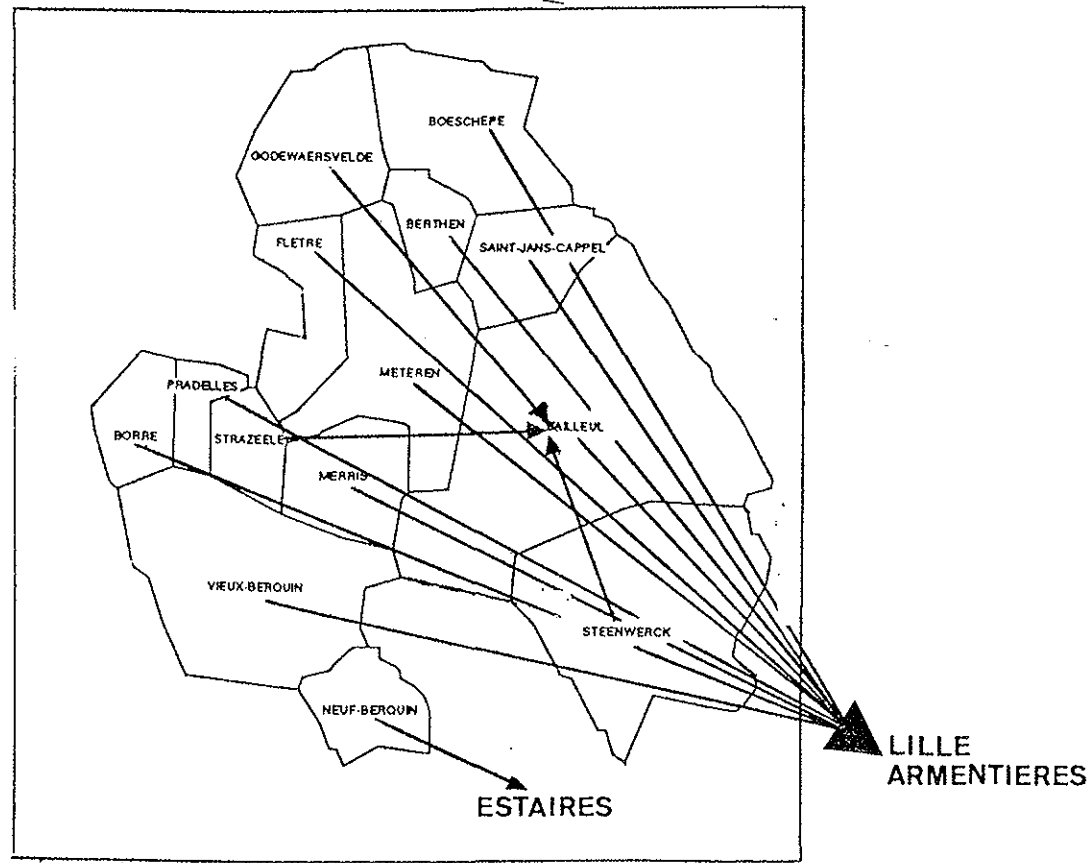
Bailleul constitue un pôle d'emploi local principal, qui offre 5043 emplois, dont 3874 occupés par des habitants des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys. Bailleul occupe en moyenne 14 % de la population active des communes rurales. Pour certaines communes limitrophes, telles Méteren, Saint-Jans-Cappel, ce taux avoisine les 30 %.

Destination principale des naveteurs



Réalisation P. Faon.

Naveteurs



Réalisation P. Faon.

Un tissu économique traditionnel reposant sur la petite entreprise

La structure d'activité des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys est marquée par un poids important de l'activité industrielle et de l'activité agricole, qui occupent respectivement 31 % et 13 % de la population active au lieu de travail.

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Territoire 1982	19.81 %	31.14 %	49.05 %
Territoire 1990	13.83 %	31.48 %	55.72 %

Bailleul 1982	7.9 %	33.6 %	58.4 %
Bailleul 1990	3.9 %	28.7 %	67.3 %

source INSEE 1982 1990 1/4

Le secteur tertiaire reste réduit et principalement concentré sur Bailleul (67,3 % de la population active), en raison de la fonction commerciale et hospitalière de la ville (hôpital général, C.H.S, centre de rééducation). Cette prédominance du secteur de la santé prévaut également dans certaines communes rurales, telles Saint-Jans-Cappel (I.M.E. et foyer de vie, 38 emplois), Merris (internat de handicapés, 50 emplois) et sur les communes accueillant une maison de retraite (8 maisons de retraite occupant 159 personnes).

L'activité industrielle et artisanale est constituée d'un réseau de PME-PMI très diversifié, où l'industrie agro-alimentaire et le textile constituent toutefois les secteurs dominants : produits laitiers, biscuiterie, textiles dérivés et industriels, fibres spécifiques. Certaines grandes entreprises se distinguent (Danone 250 salariés, Nordlys 300 salariés, Gosselin 200 salariés).

Ce tissu économique, réputé pour les qualités de courage et de sérieux de sa main d'œuvre, doit faire face au retrait des gros employeurs de main d'œuvre traditionnelle (textile principalement), avec dernièrement, en 1996, la fermeture sur Bailleul de Flandres Denim (140 salariés). Ce retrait de l'industrie traditionnelle pose d'importants problèmes de réemploi et de requalification de la main d'œuvre, d'autant que le taux de création d'entreprises sur l'ensemble du bassin d'emploi est très faible (inférieur de 23 % à la moyenne départementale). L'aggravation des déplacements domicile/travail entre 1982 et 1990 reflète les difficultés de la population active à trouver de l'emploi sur place.

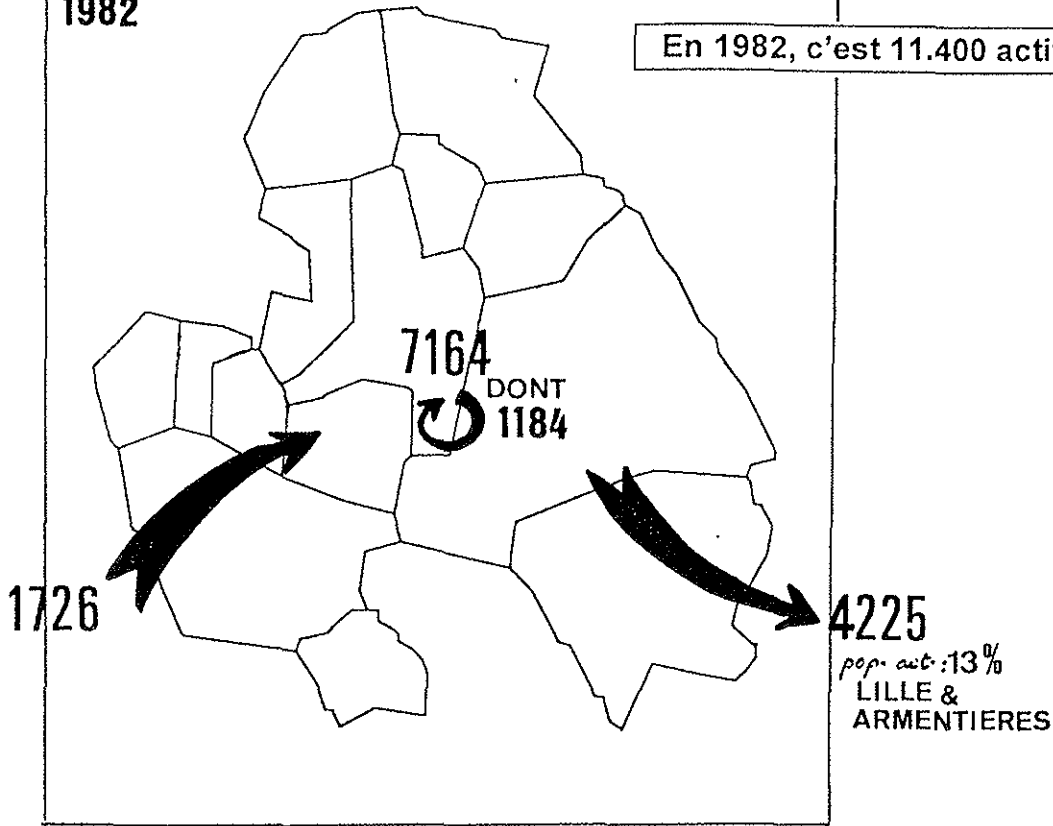
L'accueil des entreprises privilégié

L'A25 structure et soutient le développement économique du territoire. Le territoire compte 8 zones d'activités représentant une surface totale de 94,53 ha, dont 48,75 ha restent à commercialiser. Les principales zones sont situées le long de l'A25 : Bailleul 42,9 ha dont 7,58 ha intercommunaux, Méteren 9,2 ha, dont 5,7 ha intercommunaux. Créées en 1995, les deux zones intercommunales, avec taxe professionnelle de zone, commencent leur phase de commercialisation. Les autres sites d'accueil remarquables sont situés sur Steenwerck (16,4 ha) et sur Godewaersvelde, où un deuxième site intercommunal a été créé par la Communauté de communes Monts de Flandre - Plaine de la Lys, principalement destiné aux investisseurs belges(6,25 ha), souhaitant investir le marché français.

La demande en petit immobilier d'entreprises est régulière auprès de mairies des 14 communes : micro-entreprises en création, relocalisation de PME à proximité de l'A25, installation d'entreprises extérieures. Pour faire face à une offre insuffisante, deux bâtiments relais intercommunaux ont été construits en 1995 et 1997 (Méteren, 1500 m², Bailleul, 420 m²), afin d'accueillir les entreprises en développement ou en création. Cet effort ne suffit cependant pas à répondre à toutes les demandes.

1982

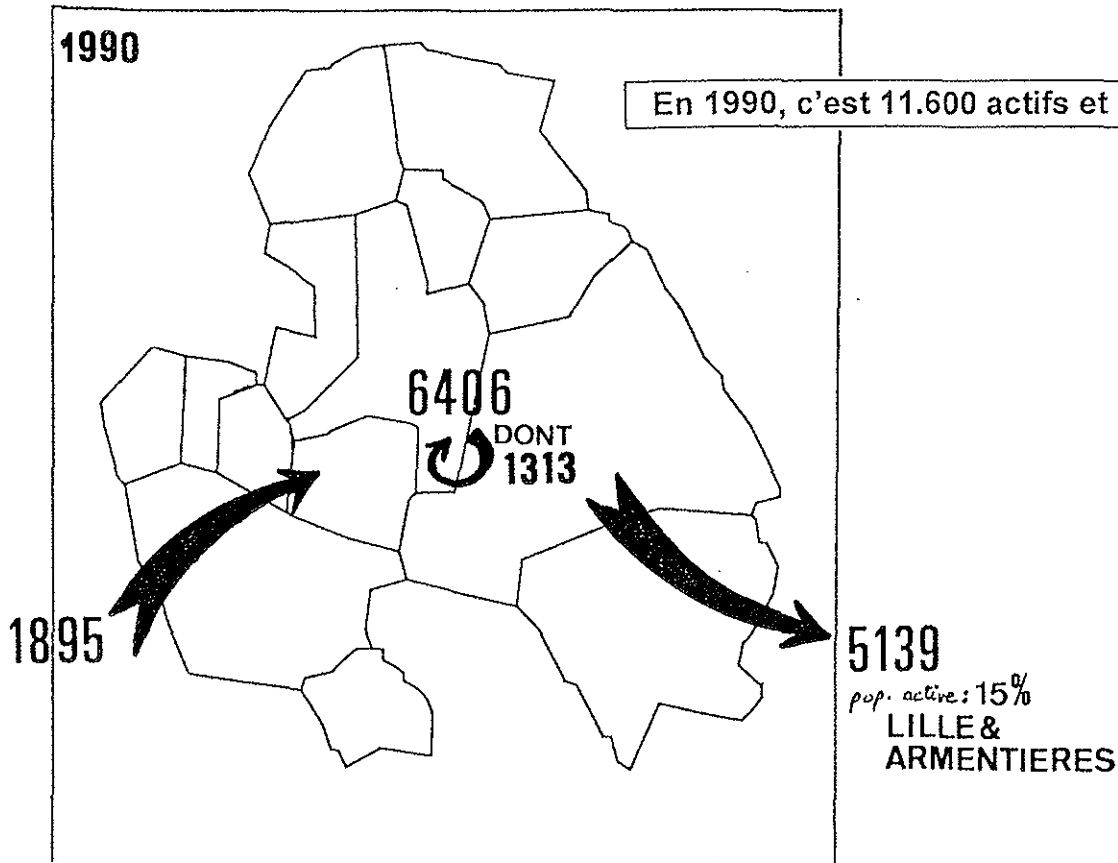
En 1982, c'est 11.400 actifs et 8.900 emplois offerts



Réalisation: P. Falon

1990

En 1990, c'est 11.600 actifs et 8.300 emplois offerts



Réalisation: P. Falon

Un secteur commercial encore dense

L'activité commerciale se concentre sur 3 secteurs principaux :

- sur Bailleul : commerces de détail non alimentaires, services aux particuliers, grandes surfaces (hyper- et supermarchés), moyennes surfaces de vente spécialisée (bricolage, jardinage, hard-discounter, chaussures, habillement)
- sur la zone touristique du Mont Noir franco-belge (cafés, hôtels, restaurants, habillement,...),
- dans certains bourgs ruraux bien équipés en commerces et services de proximité, et situés en périphérie du bassin de vie de Bailleul (Godewaersvelde, Vieux-Berquin, Steenwerck)

Sur la période 1990-1995, l'effritement du nombre de commerces de détail alimentaire est le plus remarquable, que ce soit sur Bailleul ou sur les communes rurales étudiées (moins - 4 %/an). Pour les autres branches d'activité, l'évolution du nombre de points de vente est négative sur les communes rurales, excepté pour les activités de services. Sur Bailleul, le nombre de commerces de détail non alimentaires, de services, ainsi que celui des cafés, hôtels, restaurants est resté stable sur la même période.

BAILLEUL	nombre de point de vente		%évolution	%an
	1990	1995		
Alimentaire	48	39	- 18,75	- 3,75
Non alimentaire	63	64	+ 1,59	+ 0,32
C.H.R.	38	38	0,00	0,00
Services	39	44	+ 12,82	+ 2,56
TOTAL	188	185	- 1,60	- 0,32

COMMUNES RURALES*	nombre de points de vente		%évolution	%an
	1990	1995		
Alimentaire	26	20	- 23,08	- 4,62
Non alimentaire	20	17	- 15,00	- 3,00
C.H.R.	18	17	- 5,56	- 1,11
Services	7	11	+ 57,14	+ 11,43
TOTAL	71	65	- 8,45	- 1,69

* communes étudiées : Steenwerck, Godewaersvelde, Merris, Neuf-Berquin
source : Cté de Cnes MFPL

La forte proportion de migrants journaliers parmi la population active engendre des habitudes d'achats sur le lieu de travail, au détriment des commerces présents sur le territoire.

Par ailleurs, c'est dans ce secteur d'activité, que la proximité de la frontière belge joue un effet négatif, qui s'établit sur 3 points :

- l'ouverture des magasins le dimanche, qui ne trouve, côté français, que des réponses ponctuelles,
- la concurrence de certains secteurs d'activités, aux prix plus attractifs (carburants, pépiniéristes, C.H.R, ameublement),
- la persistance « d'un complexe général vis à vis des entreprises belges perçues comme étant plus dynamiques et plus agressives sur un plan commercial » (ARD 1992).

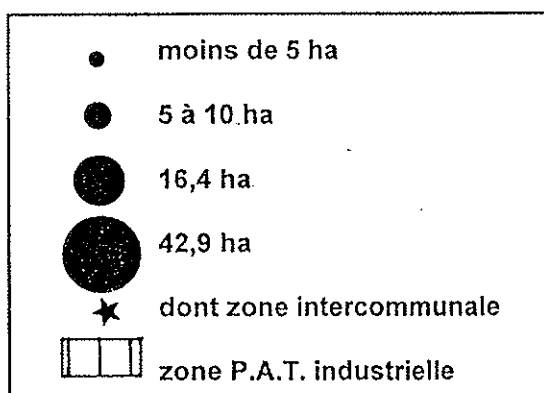
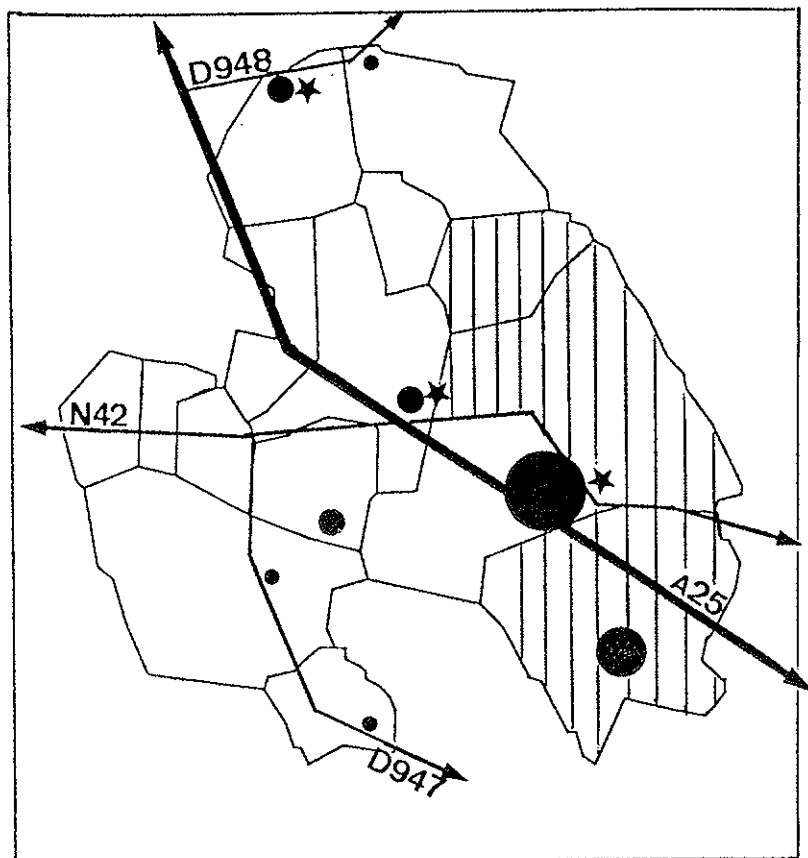
Des efforts en matière de formation et de réinsertion

En matière de formation des jeunes, trois P.A.I.O. agissent sur le territoire, ce sont celles de Bailleul, qui couvre les communes de Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Flêtre, Merris, Méteren, Saint-Jans-Cappel et Steenwerck, et celles de Flandre-Sud et d'Hazebrouck pour les communes de Borre, Pradelles, Strazeele, Vieux-Berquin et Neuf-Berquin. Le secteur de Cassel/Steenvoorde (Godewaersvelde) est animé par un permanent de la mission locale de Dunkerque.

La PAIO de Bailleul a accueilli 478 jeunes en 1996, dont 60,25 % provenant de la commune de Bailleul, 6,7 % de Steenwerck, 5,5 % de Boeschèpe et 5,2 % de Méteren, contre 333 jeunes en 1994 et 307 en 1993.

Ces PAIO, coordonnées et soutenues par la mission locale de Dunkerque, travaillent en étroite collaboration pour pouvoir proposer une offre de formation diversifiée et de qualité. Cet effort est récompensé par une amélioration du niveau de formation des jeunes, :

Localisation des zones d'activités



Réalisation : P. Facon.

Accueil	Niveau 6 et 5 bis	Niveau 5	Niveau 4
1993	40 %	45 %	15 %
1996	27 %	46 %	27 %

source : PAIO Flandre Intérieure

Pour ce qui concerne le champ de l'insertion, plusieurs associations se distinguent :

- l'association intermédiaire « Relais Emploi » de Bailleul,
- l'association « les Ateliers Verts » à Neuf-Berquin, association d'insertion par l'environnement qui emploie 60 personnes en contrat CES et 6 permanents pour la réalisation, notamment, de travaux d'entretien de l'espace, par le biais de conventions avec les Communautés de communes.
- l'entreprise d'insertion « Pépinière de l'Haendries », association créée en 1996, suite à la réalisation d'un chantier d'insertion qualifiant par le CCAS de Bailleul. Spécialisée dans la production d'essences locales, labellisée par le Centre de Phytosociologie. Elle a obtenu l'agrément d'entreprise d'insertion en octobre 1997.

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

Les navettes pendulaires domicile/travail s'amplifient en raison :

- de l'installation régulière de nouveaux habitants travaillant dans les pôles d'emplois voisins.
- d'une diminution des emplois industriels traditionnels offerts sur le territoire.
- d'une inadéquation de l'offre d'emplois locale (trop peu d'offres d'emplois tertiaires).
- de l'exclusion du territoire des principaux dispositifs d'aide économique, défavorable à l'installation de nouvelles entreprises extérieures à la zone

Les conséquences en seraient les suivantes :

- une dévitalisation économique du territoire, vis-à-vis des pôles d'emplois voisins.
- une augmentation du taux de chômage chez les actifs résidant sur place et peu mobiles (jeunes, CSP ouvriers et employés, femmes).

Les Monts de Flandre et la Plaine rempliraient alors essentiellement le rôle d'une zone verte résidentielle et de loisirs, sous dépendance économique et d'emplois vis-à-vis de la métropole lilloise.

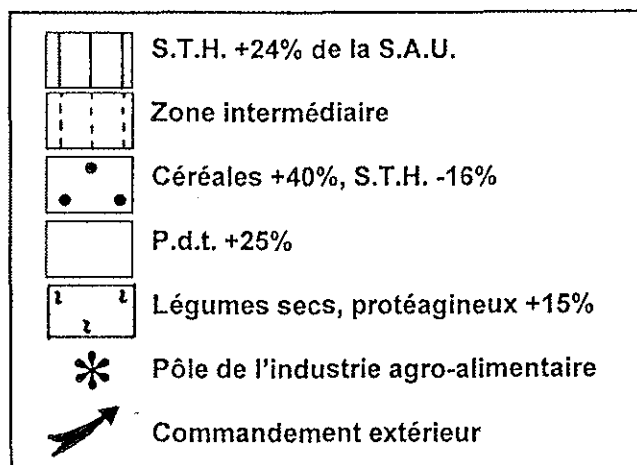
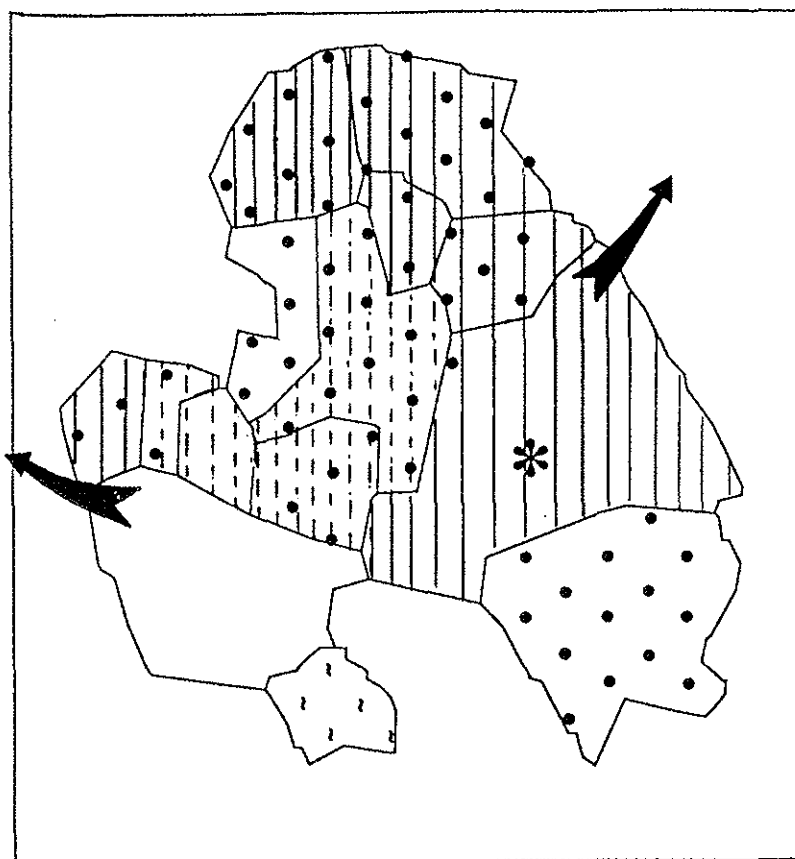
L'enjeu, la question centrale

☞ *Comment limiter l'effet aspirateur économique et d'emplois de l'A25 ?*

Les points de résistance et d'appui :

- l'existence d'un pôle d'emplois local industriel et tertiaire, Bailleul, et de pôles industriels dans les communes rurales, à conforter.
- une forte identité culturelle.
- l'accessibilité du territoire, la qualité de son cadre de vie, arguments qui peuvent être mis en avant auprès des investisseurs extérieurs.
- des acteurs dynamiques et expérimentés dans le domaine de l'insertion et de la formation.

Occupation du sol et activités agricoles



Réalisation : P. FAÏON.

EVOLUTION DU CHEPTEL (en effectif)

	1970	1979	1988	évolution 70/79	évolution 79/88
BOVINS	16968	16228	13743	-4%	-15%
EQUIDES	451	158	243	-65%	54%
PORCINS	59645	66992	57872	12%	-14%
VOLAILLES	307254	486854	466425	58%	-4%

source RGA - Traitement : P. FAÏON -

Une faim de terre forte

Le territoire se situe au contact de la Flandre Intérieure au nord et de la Plaine de la Lys au sud, plaine alluviale devenue plaine céréalières (+ 50 % de la S.A.U.), où la maîtrise de l'eau a été déterminante pour la conquête agricole.

La structure foncière des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys repose historiquement sur la petite exploitation familiale de polyculture : pomme de terres, céréales, élevage porcin et bovin laitier. Les exploitations de moins de 5 ha représentent encore 17 % des exploitations en 1988, du fait du rachat des corps de fermes par une population non issue directement de l'agriculture, qui y développe des activités touristiques et de loisirs (fermes équestres, micro-élevages).

	1970	1979	1988
taille moyenne d'une exploitation	16,23 ha	18,87 ha	22,32 ha
évolution		+ 16,3 %	+ 18,28 %

source RGA

L'activité agricole occupait, en 1990, 13 % de la population active. L'industrie agro-alimentaire est très présente (cf. page 11).

La production et la structure foncière s'intensifient et se concentrent : augmentation de la taille des exploitations, développement des labours en plaine (céréales, maïs, pommes de terre), diminution des surfaces toujours en herbe (- 30 % entre 1970 et 1988 sur le site des Monts de Flandre - ENR 1992), diminution des surfaces en houblonnières (40 ha). L'élevage se spécialise sur l'élevage porcin et la volaille.

	1970	1979	1988	1997
nombre d'exploitations	992	845	715	430
évolution		- 15 %	- 15 %	- 40 %
évolution Flandre Intérieure		- 11 %	- 18 %	

Cette évolution nivelle le différentiel existant entre l'occupation du sols en plaine et celle prévalant sur les monts, où se concentrent, sur les terrains en pente, les surfaces pâturées et boisées. On distinguait cependant trois secteurs en 1988:

- la zone des monts (STH + 24 % de la S.A.U., céréales, - 40 %, fourrage + 10 %)
- une zone intermédiaire (STH 16 à 24 %, céréales + 40 %)
- la plaine (STH - 16 %, céréales + 50 %)

Le territoire se caractérise par « une faim de terre » forte, comme en témoigne la légère augmentation de la S.A.U. entre 1979 et 1988 (+ 21 ha), malgré l'urbanisation et la diminution du nombre d'exploitations de - 15 % sur le même intervalle.

EVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISEE

	surface agricole utilisée		
	1970	1979	1988
Bailleul	3680	3634	3388
Berthen	483	435	429
Boeschèpe	1085	1074	1008
Borre	526	512	418
Flètre	763	807	891
Godewaersvelde	978	859	854
Merris	802	754	803
Méteren	1185	1240	1596
Neuf-Berquin	601	655	552
Pradelles	259	252	222
Saint Jans Cappel	668	661	652
Steenwerck	2396	2374	2503
Strazeele	493	491	427
Vieux-Berquin	2181	2193	2219
TOTAL	16100	15941	15962

EVOLUTION DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

	1970	1979	1988
moins de 5ha	134	102	112
de 5 à 10ha	126	82	48
de 10 à 35ha	646	556	420
de 35 à 50ha	30	51	63
plus de 50ha	9	13	28
TOTAL(déclaré)	945	804	671
TOTAL	992	858	715

	1970	1979	1988
moins de 5ha	14%	13%	17%
de 5 à 10ha	13%	10%	7%
de 10 à 35ha	68%	69%	63%
de 35 à 50ha	3%	6%	9%
plus de 50ha	1%	2%	4%

source RGA

EVOLUTION DE L'AGE DU CHEF D'EXPLOITATION

	1970	1979	1988
moins de 35 ans	133	121	106
de 35 à 50 ans	502	288	219
de 50 à 60 ans	152	305	238
plus de 60 ans	159	76	126
TOTAL	992	858	715

	1970	1979	1988
moins de 35 ans	13%	14%	15%
de 35 à 50 ans	51%	34%	31%
de 50 à 60 ans	15%	36%	33%
plus de 60 ans	16%	9%	18%

source RGA - Traitement P. Façon

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

L'activité agricole passe peu à peu sous commandement extérieur, avec la disparition des industries de transformation et du négoce local (négoce de pommes de terre, conserveurs locaux en plaine) : pommes de terres, légumes, volailles sont ainsi négociés et transformés à l'extérieur du territoire auprès d'entreprises comme « Mac'Cain » ou « Bonduelles ». Cette **mise sous dépendance** s'accroît avec le développement d'une filière intégrée de la volaille depuis la Belgique et **fragilise lourdement les exploitations**.

Cette mondialisation des filières agricoles rend difficile la mise en place de politiques locales adaptées et réduit les marges de manoeuvre réelles des organisations professionnelles et des collectivités locales.

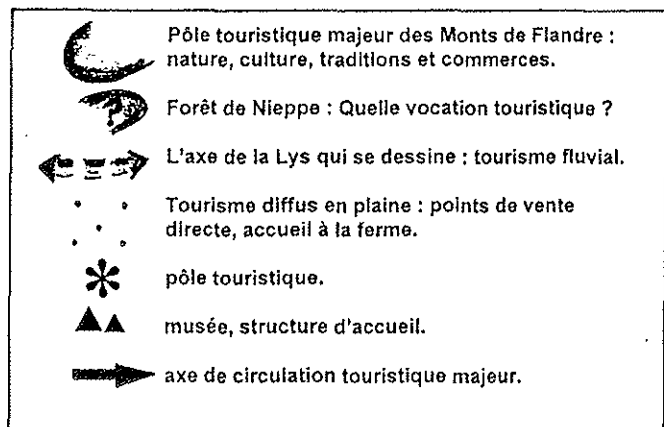
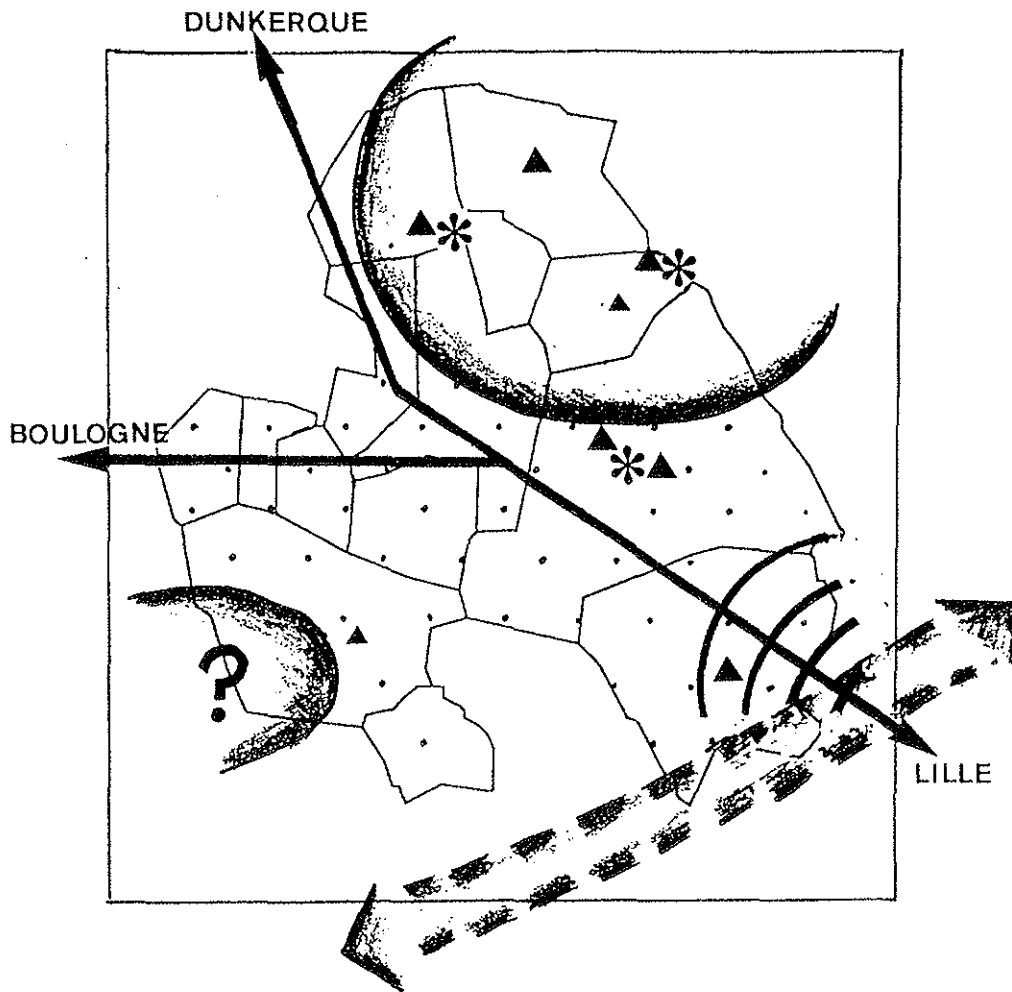
La région de Flandre a toujours été marquée par une prédominance de petites exploitations qui ont survécu, notamment, grâce à la production de pommes de terre. La demande des consommateurs se tourne de plus en plus vers une pomme de terre blanche, peu compatible avec la qualité des terres de Flandre (« la grise de Flandre »).

Pour compenser la perte de revenus, ces exploitations devront se tourner d'une part, vers une **intensification accrue** de la production et de l'élevage (porcs, volailles, laitier), avec les problèmes environnementaux qui y en découlent, d'autre part, vers la vente directe et l'**agro-tourisme**, en profitant de la forte identité dont bénéficie le territoire et de son accès direct par l'A25. Pour certaines, il s'agira d'exploiter de nouveaux débouchés, comme, par exemple le tabac, le haricot « frais battus » ou les productions de qualité (« bio », labels fermiers, label rouge).

L'enjeu, la question centrale :

☞ Entre intensification accrue et productions traditionnelles, comment faire coexister ces deux agricultures ?

Zones touristiques



Réalisation : P. Faxon

Une zone de loisirs et de détente de proximité

Un poumon vert entre Lille et Dunkerque

Le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys se positionne comme une zone de loisirs de proximité pour les habitants de la région Lilloise, du Dunkerquois, de la Belgique et de l'ex-bassin minier. Cette vocation repose sur (*ENR Schéma d'accueil des Monts de Flandre 1995*) :

- **les activités de plein air, de sport et de nature**, qui s'appuient sur les réseaux de chemins de randonnée, les structures d'hébergement rural ou collectif, ainsi que sur les animations de découverte (par exemple celles proposées par l'association des Guides Nature des Monts de Flandre) ;
- **les activités culturelles et traditionnelles**, qui reposent sur la forte identité dont bénéficie le territoire (parlé flamand, traditions festives, gastronomie, patrimoine bâti), sur un calendrier chargé de manifestations (fêtes campagnardes, marché de produits locaux, St Hubert,...) et sur une offre en équipements et en structures d'accueil en augmentation ;
- **les activités familiales et de consommation**, activités hétéroclites, qui regroupent « les dimanches à la campagne », le pique-nique, ou encore le shopping du dimanche sur le Mont Noir.

Le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys est inscrit comme secteur privilégié de la trame verte départementale et bénéficie de l'intervention du Conseil Général (zone de préemption du Parc Départemental du Mont Noir).

Un territoire d'accueil, qui se structure

L'offre d'hébergement touristique du territoire présente un niveau enviable avec une capacité d'accueil atteignant 500 à 1000 places pour les communes de Bailleul (Hôtels, gîtes de groupes), Saint-Jans-Cappel (campings) et Boeschève (campings et résidences secondaires). Cette capacité atteint encore 100 à 250 places pour les communes de Godewaersvelde et de Méteren, 50 à 100 places pour les communes de Steenwerck, Berthen et Flêtre. (données Conseil Général, 1995). On dénombre sur le territoire 6 hôtels, 2 gîtes de groupe, 10 gîtes ruraux, 8 chambres d'hôtes, 5 fermes-auberges, 7 campings.

Si l'offre d'hébergement est suffisante et diversifiée (avec l'ouverture prochaine d'une auberge de jeunesse sur Bailleul, qui viendra compléter l'offre en hébergement collectif), l'offre en structures d'accueil et de visite reste insuffisante. De nombreux projets sont en cours de réalisation ou à l'étude pour pallier cette lacune, qui a été pointée par le schéma d'accueil des Monts de Flandre (*ENR 1995*) : Auberge de campagne à Godewaersvelde, Villa Mont Noir, Ferme Cappoen et Ferme Dormieu sur le site du Mont Noir. On dénombre sur le territoire :

- 5 musées, dont le Musée départemental Benoît De Puydt à Bailleul, qui fait l'objet d'un projet d'extension et de rénovation,
- une école dentellière à Bailleul,
- le centre d'accueil Charles Grimminck, ouvert depuis 1996 à l'Abbaye du Mont des Cats
- deux centres équestres,
- 5 étangs de pêche,
- de nombreux points de vente directe des produits du terroir et de l'artisanat local ouverts aux visites (fromages et produits laitiers, production fruitière et dérivés, légumes, apiculture, bière artisanale, poterie, étains, fleurs séchées,...).
- un réseau dense de sentiers de randonnée (créé notamment dans le cadre d'Interreg).

Sous l'impulsion de l'Office de tourisme des Monts de Flandre, office de tourisme intercommunal qui regroupe 12 communes, l'offre d'animations se structure peu à peu : journées à thèmes, visites guidées, manifestations sont ainsi recensées chaque saison dans « l'Almanach des Monts de Flandre », qui, devant son succès, a été étendu en 1997 à l'ensemble du périmètre du parc naturel et aux OT/SI qui le composent. L'Office du tourisme organise une fois par mois, en saison, un marché des produits locaux.



Le développement du tourisme dans les Monts de Flandre et la Plaine de la Lys constitue toutefois un tourisme de proximité dit encore « tourisme vert », qui ne constitue pas pour sa majorité un tourisme à part entière : une clientèle locale prédominante, un séjour limité à la journée ou à la demi-journée, consommation d'un espace, d'un paysage, moins souvent d'un produit. En conséquence l'approche du tourisme en Flandre ne peut s'apparenter, pour le moment, à celle d'une filière touristique, à forte rentabilité économique.

Les points d'appui :

La question du tourisme suscite des réactions et des vocations. C'est dans ce domaine en effet que l'on constate une effervescence de projets et d'initiatives, qu'elles soient publiques ou privées, avec un ressenti fort différent pour les communes situées au cœur des monts, où l'heure est à l'exploitation intelligente de ce secteur économique, et les communes de la plaine où les retombées économiques et en termes d'emplois restent ponctuelles.

Dans ce contexte, le schéma d'accueil touristique des Monts de Flandre, élaboré par l'équipe technique du PNR, validé par les communes en juin 1995, a permis de pointer les dysfonctionnements et de proposer une ligne de conduite, un document cadre pour une première organisation et planification de l'offre. Ce schéma a permis d'entériner 4 principes :

1. **organiser l'accueil dans les Monts de Flandre et réguler la fréquentation** : créer des équipements d'accueil, canaliser la fréquentation, éduquer le public, redistribuer la clientèle vers les villages
2. **protéger et valoriser le patrimoine des Monts de Flandre**, pour « ne pas devenir un deuxième Mont Noir ». Il s'agit de proposer une offre différenciée du parti d'aménagement commercial qui a été fait sur le versant belge.
3. **résoudre les conflits d'usage**
4. **concourir au développement économique local** : adapter l'offre à la demande, améliorer la qualité, soutenir les initiatives qui valorisent les ressources locales (produits agricoles, houblon, fêtes traditionnelles,...)

Ce schéma s'est concrétisé à travers plusieurs actions en maîtrise d'ouvrage diverse : ouverture du centre d'accueil de l'Abbaye du Monts des Cats, en 1996, aménagements de la voirie et des parcours piéton sur les site du Mont des Cats, plantation et requalification de boisements, création d'un sentier d'interprétation, signalisation du site, animations pendant l'été,....

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

Avec l'obtention d'un agrément relatif à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours en 1997, l'Office du tourisme des Monts de Flandre se fixe pour objectif l'amélioration de la qualité de ses prestations auprès du public et des partenaires professionnels, tout en devenant un réel outil professionnalisé.

Sous l'impulsion publique, on peut penser que l'offre touristique se développe et se structure dans la zone des Monts tout en répondant aux impératifs de protection des sites naturels établis par le schéma d'accueil des Monts de Flandre.

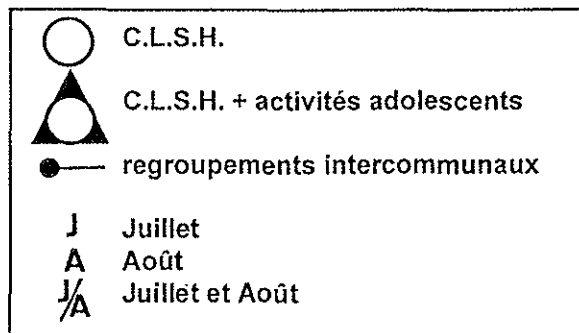
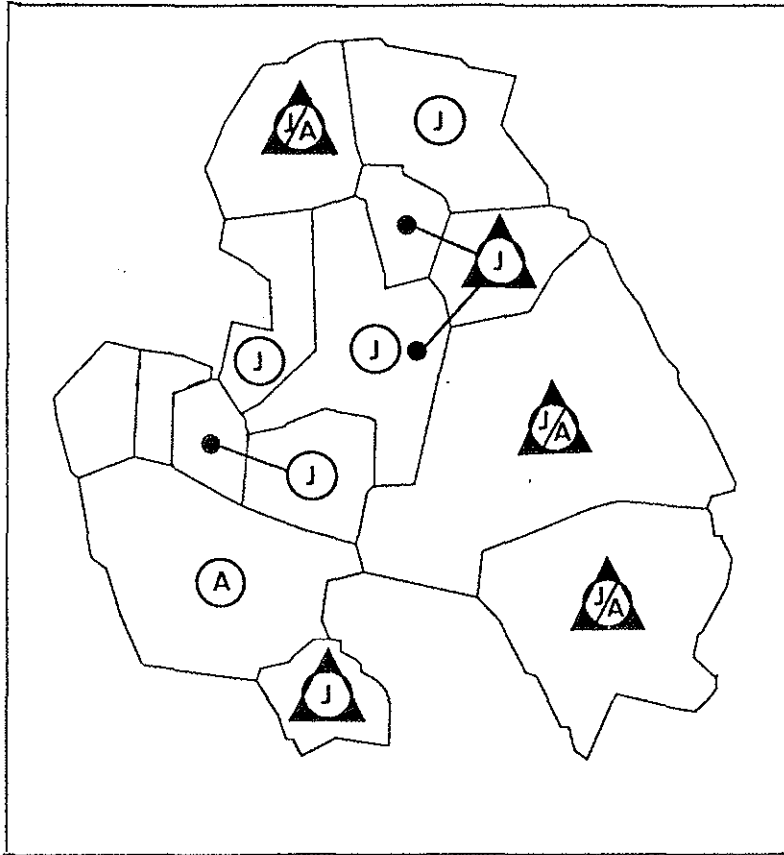
Le risque serait de laisser la primauté de la question du développement touristique à la seule zone des Monts sans s'intéresser aux potentiels et aux conséquences sur la Plaine, même si les prétentions économiques et de fréquentation n'y sont pas les mêmes.

L'enjeu, la question centrale ?

☞ *Comment développer et rentabiliser une filière économique émergente ?*

☞ *Comment concevoir le développement touristique à l'ensemble du territoire et non plus uniquement à l'échelle du site des Monts ?*

Inventaire des activités jeunesse de grandes vacances 1997



Réalisation: P. Facon

Une offre d'équipements et d'activités large

Secteur rural densément peuplé, le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys se distingue par la densité de son tissu associatif et de ces équipements culturels, sportifs et sociaux.

On dénombre ainsi près de 450 associations, soit une association pour 69 habitants, dans les domaines culturels, sportifs, d'échanges et de solidarité.

Pour chacune des 14 communes, ce tissu associatif constitue un outil d'échanges, de rencontres et d'animations, principal lieu d'intégration des nouveaux arrivants. Ce tissu se distingue également par sa capacité à organiser des manifestations d'aura régionale (St Hubert, 100 km de Steenwerck, Fêtes à l'ancienne).

En matière d'équipements, les besoins de la population se sont nivelés sur ceux des villes et les efforts entrepris par les communes pour y répondre ont été importants. On dénombre pas moins de 12 bibliothèques, 6 salles de sport, 11 terrains de tennis, 9 terrains de football, une piscine, gérée par un S.I.V.U., associant Bailleul, Méteren, Merris et Vieux-Berquin, ainsi qu'un cinéma sur Bailleul. Les projets d'investissements actuels concernent principalement la création de nouveaux équipements sportifs (plate-forme multi-sports, salles de sports supplémentaires).

Une prise en charge des jeunes incomplète

L'insuffisance de la prise en charge et de l'animation destinée aux jeunes constitue une préoccupation majeure des communes. Elle concerne l'offre d'animations estivales de qualité, qui font défaut pour les adolescents (particulièrement au mois d'août, comme indiqué sur la carte ci-jointe), les animations régulières peu développées en fin de journée, lors des week-end ou des petites vacances, mais aussi l'aide sociale, la prévention de la délinquance et la formation.





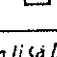
Si à Bailleul, la ville s'est lancée depuis 1996 dans une action d'animation/prévention de terrain auprès des adolescents, en prenant le relais des associations, les communes et les associations rurales restent désarmées face au désœuvrement des jeunes, notamment face au problème des drogues, et à une demande de plus en plus exigeante en matière de qualité des activités et des services proposés.

La mise à disposition de « foyers de jeunes » ne suffit plus à elle seule, les activités classiques proposées par les associations ne touchent qu'une partie de la population des moins de 20 ans et les encadrants bénévoles ne peuvent assurer une présence sur le terrain permanente.

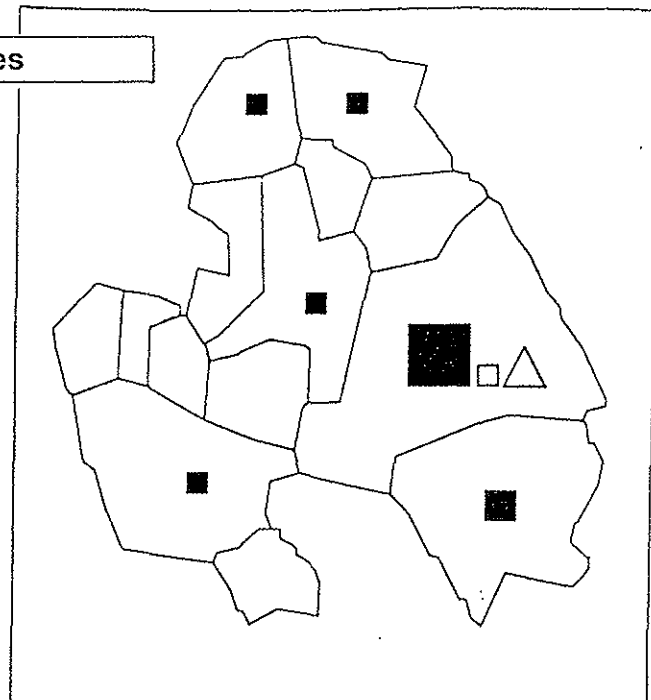
Le besoin en professionnels capables d'être acceptés par les jeunes, de monter avec eux des programmes d'activités variés, et de jouer un rôle social préventif se fait de plus en plus ressentir.

Les P.A.I.O. de Flandre Intérieure assurent, on l'a vu, la formation professionnelle des jeunes. Celles-ci n'ont cependant pas la compétence et les moyens pour intervenir dans le champ du suivi social des jeunes, à la différence d'une mission locale. Une restriction durement ressentie par les techniciens de ces organismes d'accueil et les jeunes eux-mêmes, qui sont confrontés, par exemple, à une mauvaise prise en charge de leurs frais de transport, une fois sortis du système scolaire.

Prise en charge des personnes âgées

	175 lits en maison de retraite
	80 lits en maison de retraite
	30 à 50 lits maison de retraite
	foyer-logement de 74 logements
	30 lits en soins de longue durée

Réalisation: P. Falon -



INVENTAIRE DES SERVICES AUX PERSONNES AGEES

communes	soins infirmiers	aides ménagères	autres aides, auxiliaires, gardes
Bailleul	1	5, 7, 9, 10	5, 12, 7
Berthen		6	12
Boeschèpe		11	
Borre	3	8	8
Flêtre		8	8, 12
Godewaersvelde		4, 11	
Merris	1	5, 8	5, 8, 12
Méteren	1	9	12
Neuf-Berquin	2	5	5
Pradelles	3	8	8
Saint Jans Cappel	1	6	12
Steenwerck		5, 7	5, 7
Strazeele	3	5, 8	5, 8
Vieux-Berquin	1		12

Soins infirmiers

1. service de soins infirmiers à domicile, 23, arnouldstraete 59270 Bailleul
2. service de soins infirmiers à domicile, 43, avenue du Général de Gaulle 59660 Merville
3. service de soins infirmiers à domicile, 59190 Hazebrouck

Aides ménagères

4. ADMR, 10 résidence Coq de Paille 59670 Cassel
5. ADMR, 13, rue Emile Roche 59940 Estaires
6. ADMR, 61, lotissement Le Coin du Moulin 59270 Saint Jans Cappel
7. ADMR, Grand-rue les Iris 59181 Steenwerck
8. ADMR 171, rue de l'Eglise 59190 Pradelles
9. Comité bailleulois d'aide aux personnes âgées, 31, Grand'place 59270 Bailleul
10. Services d'aides ménagères CCAS, mairie Grand'place 59270 Bailleul
11. Association d'aides ménagères CCAS, mairie 59114 Steenvoorde

Autres aides

12. Association intermédiaire Relais Emploi, rue Paul Perrier 59270 Bailleul

Des hébergements et des services aux personnes âgées nombreux, mais juxtaposés

Les Monts de Flandre et la Plaine de la Lys se caractérisent par un sur-équipement en hébergement collectif pour personnes âgées. On dénombre ainsi 8 maisons de retraite offrant une capacité de 410 lits et un foyer logement de 74 logements sur Bailleul. Les plus de 75 ans représentent 6,33 % de la population, **soit 1930 personnes**, ce qui établit le niveau de prise en charge à 250 lits pour 1000 habitant de plus de 75 ans, contre un ratio en 1990 de 198,13 lits pour 1000 habitants de plus de 75 ans sur l'ensemble de l'arrondissement de Dunkerque et 188,94 lits sur l'arrondissement de Lille.

Ce suréquipement s'explique par l'héritage de structures d'hébergement religieuses (les hospices, les béguinages) qui, au siècle dernier, étaient présentes dans chaque village de Flandre, et la présence du pôle gériatrique sur Bailleul (maison de retraite de 175 lits et soins de longue durée d'une capacité de 30 lits à l'hôpital général).

Malgré ce sur-équipement, les taux d'occupation dans les maisons de retraite sont bons (+ 95 %), même si elles doivent faire face à l'heure actuelle aux classes d'âge creuses de l'entre deux guerres (réduction des listes d'attente), ce qui tend à les placer en situation de concurrence.

L'existence de l'hôpital gériatrique de Bailleul constitue un atout indéniable. Cette offre de lits hospitaliers sur le territoire permet, par exemple, de répondre rapidement à des demandes de placement urgentes, et d'assurer certains services en commun pour les maisons de retraite avoisinantes (médecine du travail, buanderie). La coordination passe également par la mise commun du personnel de direction (Vieux-Berquin/Méteren, Godewaersvelde/Boeschèpe), qui gagnerait à être étendue à l'ensemble du personnel et à d'autres aspects (formation, animation, information des familles, annuaire professionnel local).

L'ensemble des maisons de retraite présentes sur le territoire, ainsi que le foyer logement de Bailleul, sont confrontés au **vieillissement de leurs résidents**, vieillissement lié à l'allongement de la durée de la vie et au développement des services à domicile. Cette évolution nécessite une adaptation des locaux et des services, qui a débuté par l'humanisation des logements et par la médicalisation des services. Cette adaptation se poursuit à l'heure actuelle à travers la qualification du personnel et un recentrage des services autour des rythmes de la personne, qui constitue la préoccupation majeure des structures, alors qu'elles emploient une part importante d'employés non qualifiés (emplois CES) et qu'elles doivent veiller à modérer leur prix de journée (de 233 F à 333 F la journée).

Les services d'aide ménagère et de soins infirmiers à domicile sont également nombreux. Portés par les CCAS de Bailleul, Hazebrouck, Merville ou Steenvoorde, selon les communes, ou par des associations indépendantes (ADMR, Comité bailleulois d'aide aux personnes âgées,...), chaque service intervient généralement indépendamment.

De même, une complémentarité reste à mettre en place entre services et structures d'hébergement, complémentarité qui fait défaut à l'heure actuelle, et qui peut parfois être perçue comme une réelle concurrence entre la solution de maintien à domicile et celle de l'hébergement en structure collective. Cela résulte notamment de la méconnaissance entre structures et services existant agissant sur un même secteur.

INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

	salles de sport	salle polyvalente	grands terrains	piste	petits terrains	terrain de tennis	parcours de santé	tir perche	piscine	divers	pêche
Bailleul	salles de sport	6 salles polyvalentes sportives	complexe sportif (foot rugby, stade)	piste d'athlétisme	terrains/aires de jeux/plateaux d'évolution	4 terrains de tennis		tir perche	piscine sauna	piste de skate	étang de pêche
Berthen		salle des fêtes									étang de pêche
Boeschèpe		salle polyvalente	terrain de foot			tennis		tir perche			
Borre		salle des fêtes									
Flêtre	salle de sport	salle des fêtes			terrain de jeux			tir perche			
Godew.		salle polyvalente	terrain de foot		plateau d'évolution		parcours de santé	tir perche			étang de pêche
Merris		salle polyvalente	terrain de foot		plateau d'évolution			tir perche	sivu		
Meteren	salle de sport	salle polyvalente	terrain de foot			2 terrains de tennis			sivu		étang de pêche
Neuf-Berquin	salle de sport	salle de fêtes	terrain de foot								
Pradelles		salle des fêtes									
St Jans Cappel		salle polyvalente	terrain de foot		plateau d'évolution	terrain de tennis	parcours de santé				étang de pêche
Steenwerck	salle de sport	salles polyvalentes	stade de foot		terrains de jeux	2 terrains de tennis					
Strazeele		salle polyvalente									
Vieux-Berquin		Salle polyvalente	terrain de foot			tennis			sivu		

Le scénario fil de l'eau : et demain ?

Le nivelage des besoins des ruraux sur ceux des citadins, une demande de plus en plus tournée vers des activités de qualité et professionnalisées, nécessiteront des réponses adaptées auxquelles les communes seules ne pourront toujours faire face, et pour lesquelles elles devront arbitrer des choix financiers difficiles.

Pour ce qui concerne la prise en charge des jeunes, les associations et les bénévoles ne pourront, seuls, apporter toutes les réponses.

Le caractère diffus de la demande ne devra pas laisser place à l'inaction, au risque de voir se multiplier les symptômes constatés ici et là dans certaines communes, comme l'apparition de comportements déviants et le désœuvrement.

Les points de résistances et d'appui :

- la présence d'acteurs de terrain nombreux, mais non ou peu organisés en réseau.
- une population jeune.
- un secteur associatif dense et un niveau d'équipement de loisirs et sportif satisfaisant

La question centrale :

☞ Comment rendre de nouveaux services aux habitants, pour toutes les catégories d'habitants, jeunes et moins jeunes, et partout sur le bassin de vie, dans les villages, les bourgs, la ville centre ?

ACTIVITES CULTURELLES PROPOSEES SUR LE TERRITOIRE DES MONTS DE FLANDRE ET DE LA PLAINE DE LA LYS

Classement par commune (ordre alphabétique) et par fréquence d'apparition

	→ → → → → → → → → → → → → → → → → → au moins fréquent																
	biblioth. médiath. ludoth.	Harmon. familiale groupes école de musique	Schorale	histoire généalog. musée patrimoine	couture poterie école dentelle	école/ club dessin peinture	jumelage langue étranger	théâtre marion- nette contes	folklore	photo	philatélie	S.I.O.T.	informa- tique	jeux échec	cinéma	B.D.	autre
Bailleul	2■	3■	3■	4■	3■	2■	5■	2■	■	■	■	■	■	2■	■	■	
Berthen	■																
Boeschèpe	■			■													
Borre																	
Flètre	■																
Godew.	■	■	■	■	■	■											3■
Merris	■						2■										
Meteren	2■	2■	■			■											
Neuf-Berquin	■	2■	■			■											
Pradelles																	
St Jans Cappel	■	2■		■	■												
Steenwerck	2■	■	■	■	■			■	■	■		■					■
Strazeele	■																
Vieux-Berquin	■	■	■		■		■	■				■					

ACTIVITES DE RENCONTRE ET D'ECHANGES SUR LE TERRITOIRE DES MONTS DE FLANDRE ET DE LA PLAINE DE LA LYS

Classement par commune (ordre alphabétique) et par fréquence d'apparition

du plus fréquent → → → → → → → → → → → → → → au moins fréquent

	parents d'élèves ass. écoles	comité fête philanth.	anciens combattants veuves...	club 3ème âge	don sang organes cancer	asso. club jeunes O.M.J.	asso. familiale familles rurales	foyer rural	handicapés paraly.	jeunes	toxicos sos dépression	secours popul.	Educ. tion popul.	autres divers
Bailleul	x■	6■	x■	4■		4■				■	2■	■		■
Berthen	2■	■	■	■	■	■	■							■
Boeschèpe	■	2■	■		■	■								
Borre	■	■												
Flètre		■	■	■	■			■						■
Godew.	6■	■	2■	3■	■	3■	■	■						
Merris	■		■	■	■									2■
Meteren	3■	■	3■	2■	■			■	■					
Neuf-Berquin	■		2■	■	■	3■	■							■
Pradelles	■	■												
St Jans Cappel	3■	■	2■	■	2■	■	■		■					
Steenwerck	4■	■	3■	3■	■	2■	■	■						2■
Strazeele	■	■		■										
Vieux -Berquin	4■	■	3■	2■				■					■	■

...Au projet de développement

Une volonté
Trois orientations stratégiques
Une stratégie



Une volonté, trois orientations stratégiques

Si rien n'est entrepris, quel territoire se dessine pour les 5 ans, 10 ans à venir ?

A travers l'analyse de toutes les dynamiques en cours sur le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, un scénario se dessine, celui d'une péri-urbanisation accrue, qui correspondrait à un basculement irrémédiable de notre territoire, aujourd'hui plus tout à fait rural, mais pas encore péri-urbain, au sein de la grande agglomération de Lille sur le modèle de ce qui se passe sur les communes périphériques (Armentières, La Chapelle d'Armentières, Fleurbaix,...).

Ce basculement de notre territoire, se traduirait par :

- un accroissement des navettes pendulaires domicile travail,
- une mise sous dépendance économique et en termes d'emplois du territoire vis-à-vis de la métropole lilloise,
- une fonction résidentielle dominante, accompagnée du placage de lotissements « à la campagne », qui dégraderaient notre paysage,
- une surconsommation des espaces naturels à des fins de loisirs et touristiques,
- une offre en services et animations de proximité insuffisante.

Face à cette évolution, les points d'appui et de résistance sont nombreux : la richesse de l'identité flamande, un dynamisme démographique propre au territoire, l'émergence d'une prise de conscience locale pour protéger et revaloriser notre potentiel naturel, le maintien d'une offre d'emplois locale, centrée sur Bailleul, ou encore l'existence un tissu associatif étoffé, en matière de loisirs, de culture, d'insertion ou de solidarité, qui s'appuie sur un bon niveau d'équipement. La proximité de la métropole lilloise, l'irrigation de notre territoire par l'A25 constituent un atout à concrétiser.

Une volonté : rompre avec le scénario fil de l'eau

La volonté qui s'est exprimée tout au long du diagnostic est celle de **la rupture avec le scénario qui se dessine pour le territoire**. L'ensemble des questions qui ont été posées au fil des réunions expriment bien cette volonté de changement :

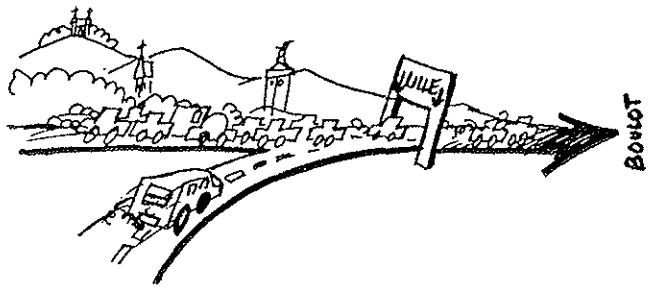
- ☞ *Comment préserver notre identité naturelle et notre image de marque ?*
- ☞ *Pour ne pas devenir un quartier vert de la métropole lilloise, comment gérer ce flux régulier que constitue l'installation de nouveaux habitants ?*
- ☞ *Comment limiter l'effet aspirateur économique et d'emplois de l'A25 ?*
- ☞ *Entre intensification accrue et productions traditionnelles, comment faire coexister deux agricultures ?*
- ☞ *Comment développer et rentabiliser la filière économique émergente, que constitue le tourisme ?*
- ☞ *Comment concevoir le développement touristique et ses impacts à l'ensemble du territoire et non plus uniquement à l'échelle du site des Monts ?*
- ☞ *Comment rendre de nouveaux services aux habitants, pour toutes les catégories d'habitants, jeunes et moins jeunes, et partout sur le bassin de vie ?*

De manière synthétique, l'ensemble de ces questionnements s'organise autour de trois enjeux majeurs qui ont été repérés pour le développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys :

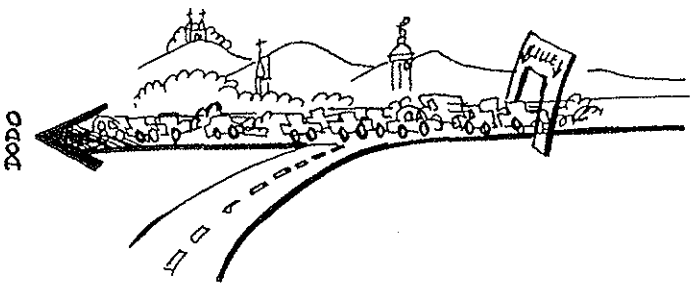
1. **gérer notre proximité avec la métropole lilloise**, en limiter les impacts négatifs, tirer intelligemment profit des impacts positifs, que se soit en matière d'habitat, d'emplois, de tourisme. Cette proximité s'exprime au travers de flux qu'il faudra parvenir à maîtriser :
 - les flux quotidiens de travailleurs, d'employés et de cadres, qui tous les jours partent travailler, par l'A25 ou par le T.E.R., vers la métropole lilloise ;
 - les flux de visiteurs qui, à l'inverse tous les week-end, à la belle saison, « envahissent » les Monts ;
 - les flux de passage de touristes, qui chaque week-end d'été empruntent l'A25 et la RN42 en direction du littoral ;

**LE TERRITOIRE DES MONTS DE Flandre
ET DE LA PLAINE DE LA LYS :
LES NAVETTES DOMICILE/TRAVAIL**

LE LUNDI MATIN ...



LE LUNDI SOIR ...



P. FACON.

- le flux régulier d'habitants, qui viennent s'y installer définitivement, pour faire construire ou pour bénéficier du cadre de vie.

2. **répondre aux nouveaux besoins de la population** en matière de services et d'animation. Face au nivellement des besoins des ruraux sur ceux des citadins, face aux transformations économiques et sociales, il s'agit de renforcer les relations entre les habitants, pour créer de l'échange, riche d'initiatives. L'enjeu réside dans notre capacité à entreprendre ensemble, sur un territoire fort de ses 32 000 habitants, ce qu'une commune ne peut entreprendre seule, en matière de besoins culturels, sportifs, de loisirs et sociaux.
3. **réussir un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire, constitué des Monts et de la Plaine.** Afin d'éviter, d'un côté, le tout touristique dans les Monts et de l'autre, le tout agricole ou le tout économique en plaine, il s'agira de revaloriser notre potentiel naturel sur l'ensemble de notre territoire, c'est-à-dire autant sur les Monts que sur la Plaine, et de resserrer les liens historiques entre ces deux zones (flux d'écoulement et d'approvisionnement en eau, par exemple qui historiquement ont marqué la conquête agricole et ont façonné notre paysage). Cette enjeu prévaut également en matière de développement touristique : complémentarité des équipements et de leur promotion auprès du public, désengorgement des Monts par une rediffusion de la fréquentation,...

Ces trois enjeux majeurs constituent les orientations prioritaires du développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, à savoir :

- **Orientation stratégique n°1 : maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire.**
- **Orientation stratégique n°2 : un bassin de vie, vivant partout et pour tous.**
- **Orientation stratégique n°3 : jouer la complémentarité entre les Monts et la Plaine.**

Un enjeu régional

Zone charnière à l'échelle du peuplement et de l'économie régionale, aux portes de la grande métropole lilloise, le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, et son développement dans les 5 ans, 10 ans à venir, représente un enjeu régional. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : S'engage-t-on vers un renforcement de l'attraction de la métropole lilloise ? Quel développement des zones péri-urbaines souhaite-t-on ?

La réponse que veulent y apporter nos 15 communes à travers ce projet de développement est celle d'un « non » à une péri-urbanisation accrue de notre économie, en revalorisant notre identité, en animant notre bassin de vie. Le soutien des partenaires institutionnels régionaux et nationaux sera indispensable pour mener à bien ces orientations, et pour coordonner le développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys à celui des agglomérations et territoires voisins.

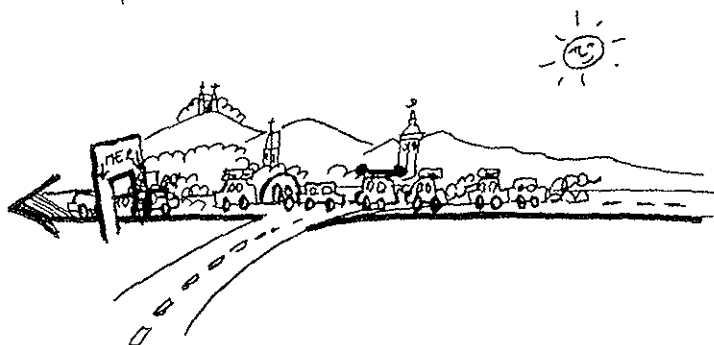
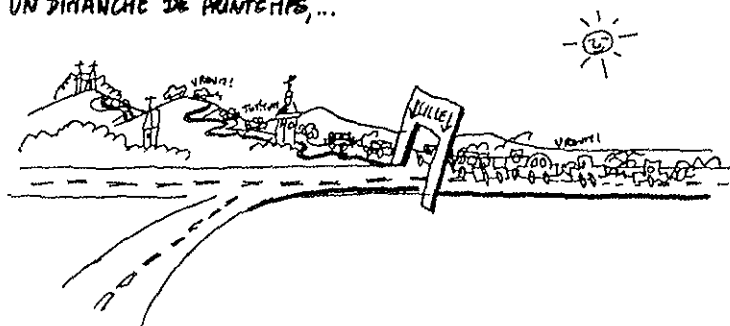
Un contexte transfrontalier

Les liens unissant le territoire des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys avec la Flandre belge sont apparus en filigrane tout au long du diagnostic : liens géographiques et naturels, liens culturels et linguistiques, mais aussi « concurrence » économique et commerciale sur certains secteurs d'activité (cf. page 13).

Bien constituant la toile de fond du contexte territorial, la question transfrontalière n'a pas été retenue comme une priorité actuelle du projet de développement. Une première étape consistera d'abord à renforcer les rencontres et les échanges entre les acteurs locaux (techniciens, élus) de nos deux territoires, propices à la mise en œuvre d'actions partenariales.

LE TERRITOIRE DES MONTS DE Flandre & PIAINE DE LA LYS :
LES DEPLACEMENTS TOURISTIQUES
HEBDOMADAIRES

UN DIMANCHE DE PRINTEMPS, ...



UN WEEK-END DE JUILLET, ...

I. FALON.

A partir des conclusions du diagnostic et de l'ensemble des propositions qui ont été formulées tout au long des groupes de travail et des réunions d'élus, les trois orientations stratégiques peuvent se décliner en différents objectifs prioritaires de la manière suivante :

Orientation stratégique n°1 : Maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire

1. un flux régulier : l'installation de nouveaux habitants ⇒ gérer l'installation de nouveaux habitants et la pression résidentielle
2. les flux quotidiens : ceux des employés qui partent chaque jour travailler sur les zones d'emplois voisines ⇒ renverser l'effet drainant de l'A25 et de la RN42 et maintenir notre vitalité économique
3. les flux hebdomadaires : une zone de détente et de loisirs de proximité ⇒ gérer notre attractivité touristique et exploiter ce nouveau potentiel économique

Orientation stratégique n°2 : un bassin de vie, vivant partout et pour tous

1. Création d'activités et de nouveaux services de proximité.
2. Développer les échanges entre les habitants.
3. Coordonner les services de proximité et les équipements de loisirs existants.

Orientation stratégique n°3 : jouer la complémentarité entre les Monts et la Plaine

1. Revaloriser notre potentiel naturel sur l'ensemble du territoire et défendre notre image de marque.
2. Soutenir la création d'activités de loisirs complémentaires et l'offre touristique en plaine.

Afin de baliser et de faciliter la mise en œuvre de chacun de ces objectifs, ceux-ci sont détaillés ci-après de la manière suivante :

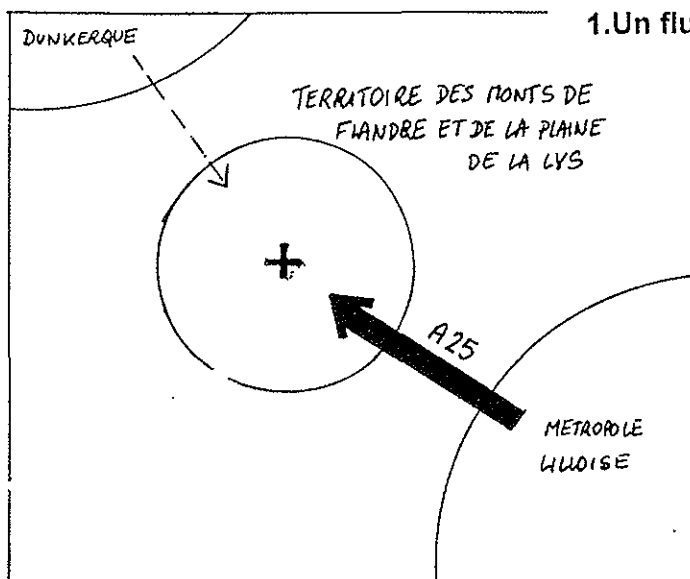
1.1.,1.2.,1.3.,...les objectifs prioritaires, qui précisent les cibles et les domaines d'intervention de la stratégie.

A, B ,C, D,... : **Les objectifs opérationnels** : ils constituent la matière première de chacun des objectifs prioritaires, à partir de laquelle seront mis en place les plans d'actions.

✓ **Et concrètement ?** : quelques outils ou actions pressenties, qui pourront être mis en place dès les premiers programmes d'actions.

☞ **Comment s'y prendre ?** :quelles étapes et quelles phases de concertation (et avec qui) est-il nécessaire de mener à bien pour atteindre les objectifs ?

1. Un flux régulier : l'installation de nouveaux habitants

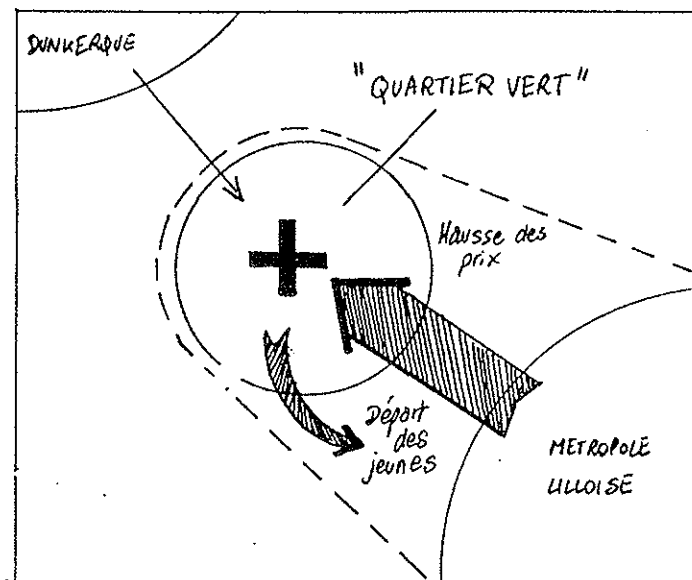


Les causes :

- la situation intermédiaire du territoire et son accessibilité depuis l'A25 et la RN42
- l'originalité du cadre de vie et du paysage
- une forte identité culturelle locale

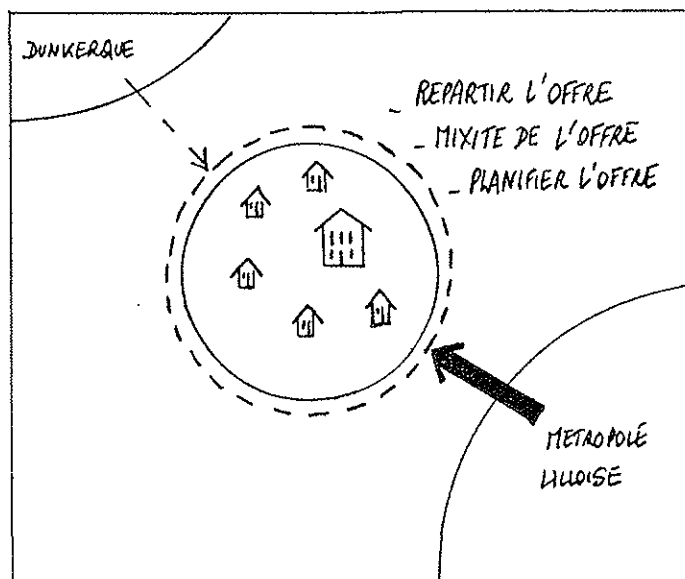
Les effets :

- des migrations pendulaires domicile / travail
- un accroissement du niveau démographique



Le scénario fil de l'eau : devenir un quartier résidentiel vert de l'agglomération lilloise

- une croissance démesurée des lotissements
- une composante résidentielle trop marquée
- un marché immobilier à la hausse, rendant difficile le maintien des jeunes ménages



Les points de résistance

- un solde naturel positif
- une offre d'emplois et d'activités locale encore importante
- une forte identité culturelle

La stratégie : gérer son attractivité résidentielle

- planifier l'offre d'habitat à l'échelle du territoire, en veillant au maintien du caractère rural
- diversifier l'offre d'habitat, en augmentant l'offre d'habitat locatif pour les jeunes ménages

Réalisation : P. FAGON

Orientation n°1 : maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire

1.1. en gérant l'installation des nouveaux habitants et la pression résidentielle

Trois objectifs opérationnels :

- A. Permettre le maintien sur place des jeunes ménages et des familles à revenus modestes en augmentant le parc locatif (social et privé).
- B. Maintenir un caractère rural par une croissance modérée de la population, en aidant la rénovation de l'habitat ancien et en veillant à l'intégration d'opérations massives au reste du tissu rural.
- C. Tendre vers une maîtrise de l'offre de logements à l'échelle du territoire en veillant à la mixité de l'offre et à sa répartition sur l'ensemble du territoire (offre en accession, en propriété, en locatif privé, en locatif social).

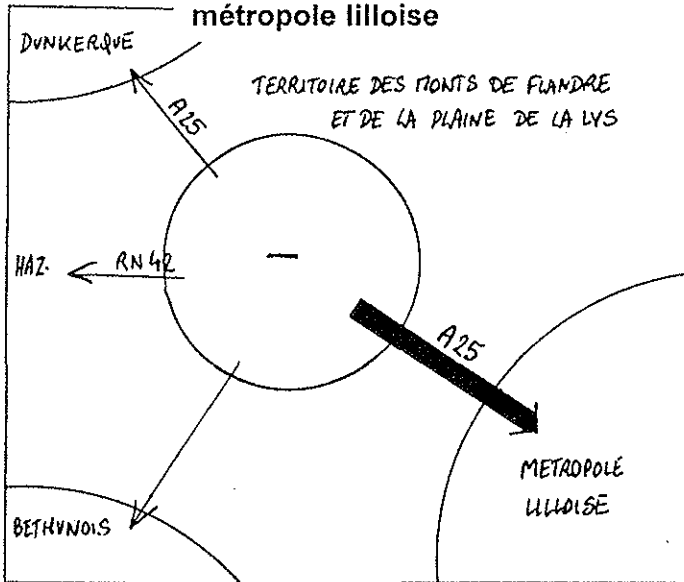
Et concrètement ?

- ✓ élaborer un programme pluriannuel sur 5 ans de construction de logements sociaux entre les communes et négocier à l'échelle intercommunale l'obtention de prêts locatifs aidés.
- ✓ harmonisation des outils d'urbanisme communaux (P.O.S., cahiers de gestion, règlements de lotissements).
- ✓ création d'un observatoire intercommunal de l'habitat », afin de recenser la demande réelle en logements, de suivre l'évolution du marché foncier et d'établir un suivi statistique, qui pourrait venir appuyer les demandes de prêts aidés et la mise en place de tout autre dispositif financier incitatif.
- ✓...

Comment s'y prendre ?

- ☞ poursuivre pendant un délai de 6 mois à un an la concertation locale sur la mise en œuvre de dispositifs incitatifs pour la création d'un parc locatif dans le parc de logements privés (recherche d'outils d'intervention adaptés comme le bail à réhabilitation, une opération locale type OPAH, des aides directes intercommunales, lutte contre la vacance, réhabilitation de logements anciens,...)
- ☞ consulter les conseils municipaux et constituer une commission « logements sociaux » communes/communautés de commune qui aura pour rôle la négociation des P.L.A.
- ☞ intégrer tous les acteurs concernés, notamment la Commission de Concertation Logement de Bailleul et environs, dans la définition et l'élaboration concrète des outils et des plans d'actions.

2. Les flux quotidiens : ceux des employés qui partent chaque jour travailler vers la métropole lilloise

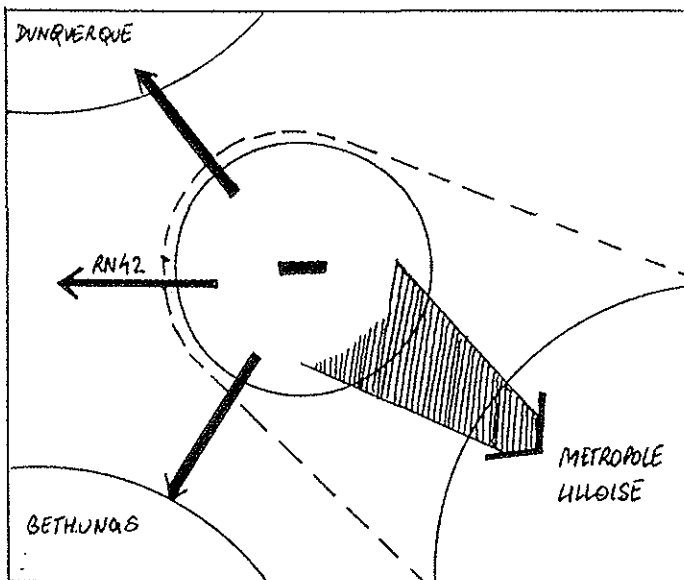


Les causes :

- diminution de l'offre d'emplois locaux
- inadéquation de l'offre d'emplois locaux (sous tertiarisation)
- installation constante de nouveaux habitants travaillant en ville

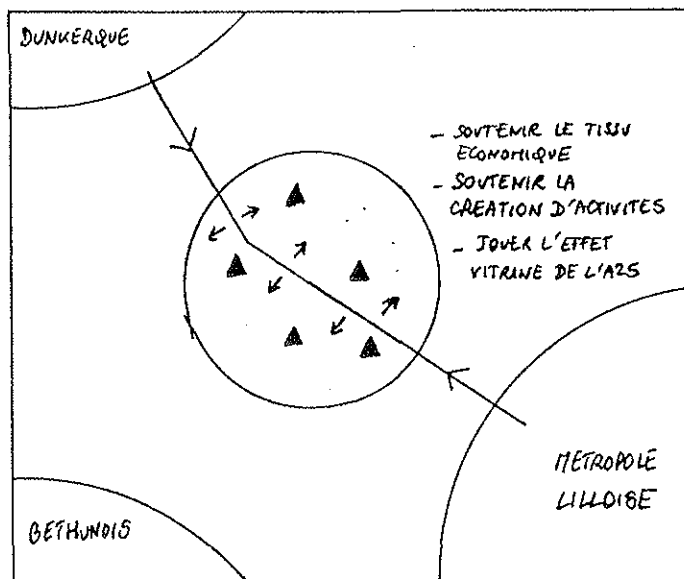
Les effets :

- des migrations pendulaires domicile / travail
- un accroissement du niveau démographique
- une hausse du niveau immobilier et foncier



le scénario fil de l'eau : devenir un territoire dortoir

- une mise sous dépendance en terme économique et d'emplois



Les résistances :

- existence d'un pôle d'emplois, Bailleul, et de pôles industriels locaux
- une forte identité culturelle

La stratégie : maintenir sa vitalité économique

- en renversant « l'effet aspirateur »
- en soutenant la création d'activités locales, notamment celle basées sur notre identité
- en maîtrisant l'installation de nouveaux habitants

Réalisation : P. Facon .

Orientation n°1 : maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire

1.2. en renversant l'effet drainant de l'A25 et de la RN42 et en renforçant la vitalité économique du territoire

Deux objectifs opérationnels :

A. Soutenir la création de nouvelles activités économiques et d'emplois,

- en donnant son plein sens à l'accueil d'entreprises
- en s'appuyant sur nos potentiels d'activités locaux (micro-entreprises artisanales, filière touristique, télétravail),
- en valorisant l'outil A25, la liaison A25/A26 et l'axe transfrontalier et nos capacités d'accueil auprès des entreprises extérieures, lilloises ou belges (bâtiments relais intercommunaux)

B. Soutenir le tissu économique existant de petites entreprises,

- en créant un réseau de chefs d'entreprises et une proximité territoire/entreprises(au sein d'un petit comité économique et social par exemple).
- en développant les services aux entreprises.
- en prenant en compte le fonctionnement des filières agricoles classiques, les stratégies des entreprises agro-alimentaires et l'évolution des politiques européennes, pour ce qui concerne les exploitations agricoles.
- en recherchant de nouvelles filières agricoles, en partenariat avec l'Association de préfiguration du Parc Naturel (porc « bio », porc fermier, labels,...).
- en recherchant une méthode d'attestation d'origine des produits agricoles.

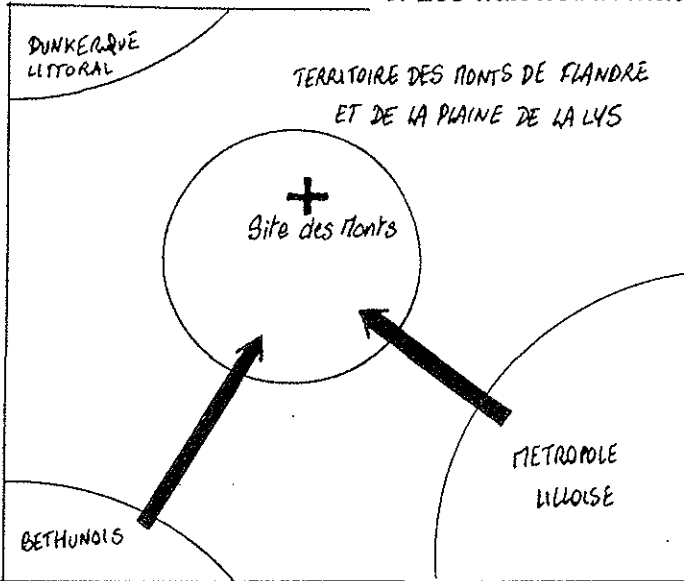
Et concrètement ?

- ✓ mise en place d'une permanence de conseil gratuite aux créateurs d'entreprises et d'activités
- ✓ création et mise à disposition des créateurs et des entreprises d'un fichier actualisable des possibilités d'accueil immobilières et foncières.
- ✓ la promotion et l'amélioration paysagère des sites d'activité en valorisant au maximum l'outil A25 et la qualité du cadre de vie.
- ✓ l'aide à la promotion des entreprises (aide à la participation à des salons professionnels).
- ✓ aide à la recherche et à la mise en œuvre de projets dormants dans les entreprises
- ✓ mise en place un observatoire intercommunal du changement agricole, avec l'aide d'universitaires et de techniciens.
- ✓...

Comment s'y prendre?

☞ Se constituer en un relais local d'information en lien étroit et régulier avec les intervenants économiques (CCI, Espace Initiatives, ALDHE,...), afin d'améliorer l'information/formation des chefs d'entreprises et des créateurs.

3. Les flux hebdomadaires : une zone de loisirs et de détente de proximité



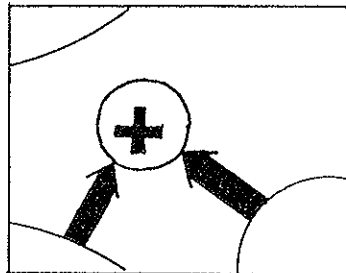
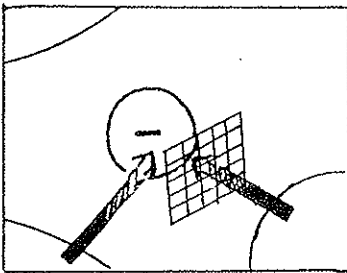
Les causes :

- l'accessibilité du territoire depuis l'A25 et la RN42
- l'originalité du cadre de vie et des paysages
- la forte identité culturelle

Les effets :

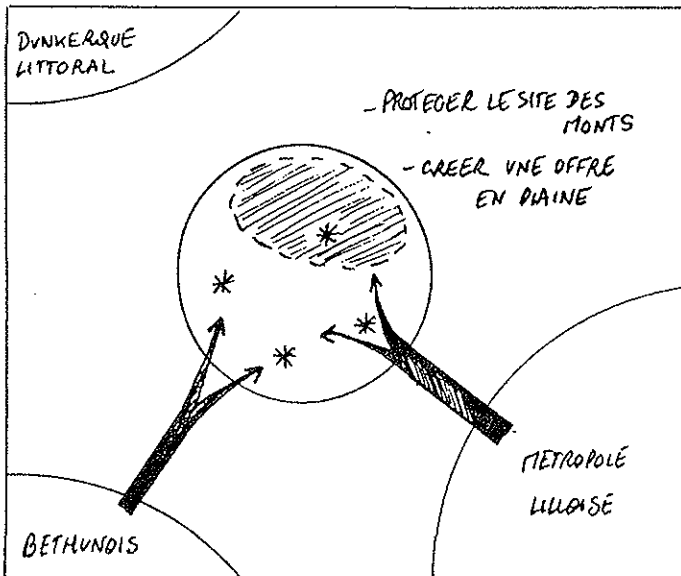
- dégradation du site des monts
- conflits d'usage entre les visiteurs et les habitants et entre les différentes catégories de visiteurs
- développement d'un nouveaux secteurs d'activité et de nouveaux emplois

Des positions contraires :



- réduire le flux pour répondre à des impératifs écologiques et pour limiter les conflits d'usage

- « actionner la pompe » pour augmenter le flux et répondre à des aspirations économiques et d'emplois



La stratégie : gérer son attractivité touristique

- en dégageant une rentabilité économique à cette fréquentation
- en gérant l'impact environnemental sur les sites les plus fréquentés
- en répartissant sur l'ensemble du territoire l'offre et les flux

réalisation : P. FACON.

Orientation n°1 : maîtriser les flux qui déséquilibrent notre territoire

1.3. en gérant notre attractivité touristique et en exploitant ce potentiel économique

Quatre objectifs opérationnels :

- A. Organiser localement une filière émergente pour être mieux connu et plus visité,
- afin d'éviter l'émiettement et la concurrence de l'offre et une promotion discordante.
 - en définissant et se positionnant sur des créneaux de clientèle ciblés pour chaque type d'activités (randonnée et sports de plein air, découverte nature, vente directe et patrimoine, sites et produits culturels,...).
 - en se déterminant une image de marque, différenciée de l'offre existant en Belgique.
 - en améliorant, veillant et garantissant auprès de la clientèle une qualité de l'accueil.
- B. Optimiser un secteur d'activité économique en développement.
- en améliorant les équipements et les structures d'accueil existants .
 - en créant de nouvelles structures d'accueil, d'hébergement et de produits touristiques
 - en combinant fréquentation touristique et activités commerciales traditionnelles.
 - en recherchant de nouvelles filières touristiques à part entière et à plus forte rentabilité économique, comme celle du tourisme d'affaire, en partenariat avec l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional.
- C. Soutenir la diversification agricole.
- en valorisant les productions agricoles locales traditionnelles (comme le houblon) et la vente directe.
- D. Limitier l'impact environnemental sur les sites les plus fréquentés (cf. schéma d'accueil)
- en régulant, canalisant la fréquentation et en éduquant le public, en redistribuant la clientèle vers les villages du bas des Monts.
 - en protégeant et valorisant le patrimoine naturel (bois, sources, zones humides des Monts de Flandre , pour « ne pas devenir un deuxième Mont Noir »).
 - en s'attachant à résoudre les conflits d'usage par un partage horaire des ressources, notamment pour ce qui concerne les réseaux de sentiers de randonnée.
 - en organisant le calendrier des manifestations touristiques et en calibrant leur promotion par rapport à la fréquentation escomptée.

Et concrètement ?

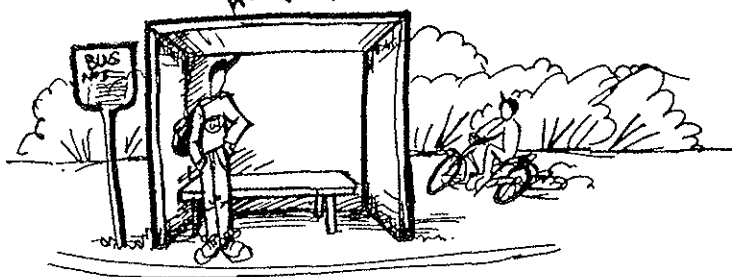
- ✓ réalisation de guides et circuits touristiques ciblés : guide des chapelles et du patrimoine religieux, guide des prestataires de la randonnée et des sports traditionnels (boule flamande, tir à l'arc).
- ✓ promotion des points des productions locales agricoles et artisanales (guide des bonnes adresses de produits locaux, formation à l'accueil).
- ✓ renforcement du maillage des prestataires relais de l'office du tourisme.
- ✓ valorisation et développement des marchés de produits locaux dans les communes en saison estivale.

Comment s'y prendre ?

- ☞ poursuivre les actions entreprises dans le cadre du schéma d'accueil des Monts de Flandre.
- ☞ systématiser le partenariat office de tourisme/ communautés de communes.

ANIMATIONS REGULIERES AUPRES DES JEUNES

A QUAND
UN AMATEUR
D'ABUS BUS ?



P. Pilon.

Orientation n°2 : un bassin de vie, vivant partout et pour tous

2.1. par la création d'activités et de nouveaux services de proximité

Trois objectifs opérationnels :

- A. Développer et fédérer les animations régulières en direction des jeunes et des adolescents,
- en comblant les besoins non ou partiellement couverts actuellement dans chacune des communes.
 - en coordonnant et soutenant les initiatives à l'échelle intercommunale.
 - en professionnalisant les activités, mais en s'appuyant sur le bénévolat et les associations existantes.
 - en se donnant comme public prioritaire les pré-adolescents et les adolescents qui ne participent pas aux activités associatives existantes.
- B. Améliorer l'accès aux livres et à la culture,
- en améliorant l'animation des bibliothèques/médiathèques et des équipements culturels et leur mise en réseau (animation, informatique, accès).
 - en facilitant leur appropriation par le public scolaire.
- C. Améliorer l'apprentissage et la pratique des sports,
- en coordonnant et soutenant les initiatives à l'échelle intercommunale.
 - en professionnalisant les activités sportives, mais en s'appuyant sur le bénévolat et les associations existantes.
 - en incitant la création de partenariats entre des « écoles d'apprentissage » (petits clubs d'initiation hors des circuits de compétition) et les clubs sportifs.
- D. Améliorer la formation et le suivi social des jeunes
- en élargissant le champ d'intervention des P.A.I.O. actuelles à travers une mission locale.

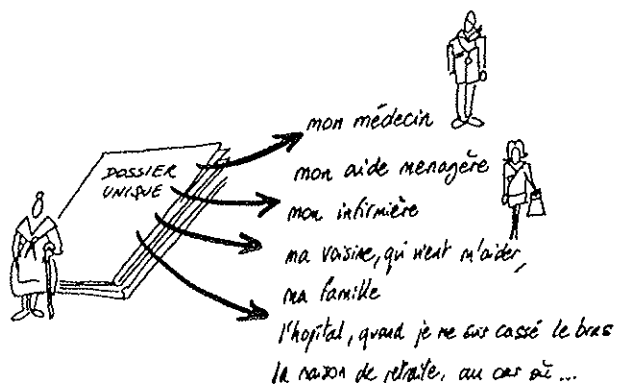
Et concrètement ?

- ✓ création d'un centre de loisirs estival pour adolescent en milieu rural et soutien financier intercommunal.
- ✓ réalisation d'un annuaire intercommunal actualisable des activités sportives et de loisirs.
- ✓ création d'un office intercommunal des sports et de la jeunesse.
- ✓...

Comment s'y prendre ?

- ☞ solliciter un appui technique à l'échelle intercommunale pour la création de ces nouveaux services professionnalisés (recensement exhaustif des besoins auprès des associations, coordination des projets, encadrement et formation des emplois-jeunes, pérennisation).
- ☞ poursuivre la concertation locale au sein de « groupes projets » (réflexion quant à l'organisation de classes de lecture intercommunales, réflexion quant à l'organisation d'un concours de lecture destiné aux adolescents,...)

CONCERTATION DES PROFESSIONNELS GERONTOLOGIQUES, COORDINATION DE SERVICES



R. FAUON.

Orientation n°2 : un bassin de vie, vivant partout et pour tous

2.2. développer les échanges entre les habitants

- en soutenant l'inter-communalité sous toutes ses formes : inter-villages, inter-associatif et rencontres sportives, projets scolaires inter-écoles.
- en mettant à disposition de la population des outils et des temps de rencontre et d'échanges.

Et concrètement ?

- ✓ soutien financier intercommunal aux projets scolaires intercommunaux.
- ✓ réalisation d'un annuaire intercommunal actualisable des activités de loisirs et sportives et des associations.
- ✓ organisation d'une plate-forme de formation et d'information des professionnels administratifs et institutionnels du territoire.
- ✓...

2.3. coordonner les services de proximité et les équipements de loisirs existants

A. Coordonner les structures d'hébergement et les services pour personnes âgées,

afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et du suivi de la personne âgée d'une part, au sein des structures d'hébergement, d'autre part entre les différents intervenants auprès de la personne âgée : hôpital, maisons de retraite, services médicaux, services sociaux,...

B. optimiser l'utilisation des équipements de loisirs et de sports,

- afin de permettre ou faciliter l'accès pour l'ensemble des habitants de nos 15 communes à des activités culturelles ou sportives de qualité.
- afin de veiller à une non concurrence et à une cohérence des animations et des projets d'équipements, afin de réaliser des économies d'échelle.

Et concrètement ?

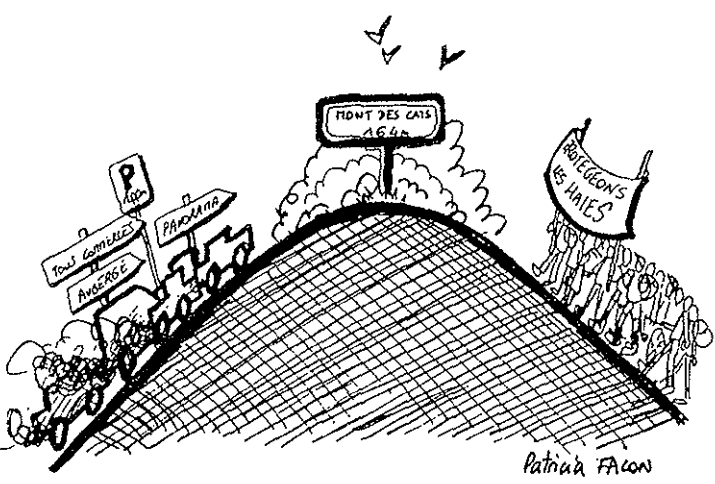
- ✓ Réalisation d'un annuaire local des structures et des services à destination des familles et des professionnels, diffusion d'une information plus large sur les barèmes de prise en charge.
- ✓...

Comment s'y prendre ?

☞ Mise en place d'une plate-forme de concertation gérontologique, pilotée par l'hôpital de Bailleul, en élargissant aux professions médicales.

☞ Engager une réflexion entre les communes sur une planification intercommunale en matière de services et d'équipement sportif ou culturel, afin d'éviter la sous utilisation de certains équipements communaux et tendre vers une planification de la politique d'équipement à l'échelle intercommunale.

CONFLITS D'USAGE DANS LES MONTS



Orientation n°3 : jouer la complémentarité entre les Monts et la Plaine.

3.1. Revaloriser notre potentiel naturel et défendre notre image de marque sur l'ensemble de notre territoire

- A. Amélioration de l'entretien amont/aval des cours d'eau et des becques,
afin de restaurer les berges et leurs milieux naturels associés, de limiter l'érosion des sols et les inondations en aval.
- B. Protection et reconstitution du paysage de semi-bocage et des espaces naturels,
- en clarifiant, harmonisant et faisant la promotion des dispositifs d'aide à la plantation et à l'entretien de haies d'essences locales.
- en protégeant et valorisant les espaces naturels complémentaires des Monts (bois, sources, prairies) et de la Plaine (zones humides résiduelles, Forêt de Nieppe).
- en valorisant la démarche d'entretien du paysage par une identification « produits/paysages de qualité » auprès du consommateur.
- en incitant à la protection et la reconstitution des symboles flamands paysagers que sont les haies d'arbres têtards, les mares, les houblonnières.
- C. Faire découvrir et respecter notre patrimoine et notre environnement naturel proche

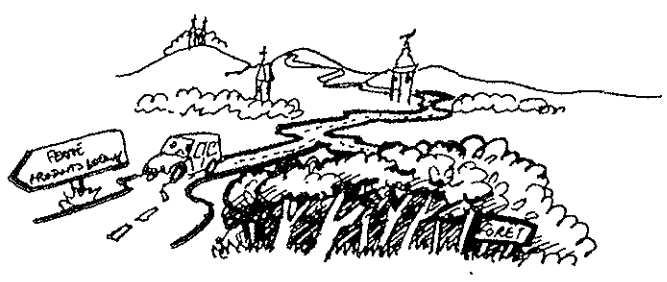
Et concrètement ?

- ✓ Réalisation d'études de programmation de travaux pour la réalisation d'entretiens doux des cours d'eau et des fossés en vue de la création d'une équipe pérenne de cantonniers de rivière qualifiés, par l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional.
- ✓ Création de séjours de découverte nature des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys pour les scolaires.
- ✓ Réflexion sur les mesures réglementaires à mettre en place afin de protéger les haies, en partenariat avec l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional.
- ✓ Formation des animateurs de centres aérés et des personnels techniques à la lecture des paysages et à la découverte du patrimoine naturel et historique des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, en partenariat avec l'association de Préfiguration du Parc Naturel.
- ✓ Mise en valeur du site des monts par la réalisation de sentiers d'interprétation (Association de préfiguration programme d'action 1997)

Comment s'y prendre ?

- ☞ Etablir une concertation Association de préfiguration du Parc Naturel/ Communautés de communes / Conseil Général afin d'aboutir à une harmonisation des dispositifs d'aide à la plantation et à l'entretien de haie (information, dossier unique, financements conjoints).
- ☞ S'appuyer sur les connaissances et les savoir-faire techniques existant localement à travers le Centre de Phytosociologie, les Ateliers Verts, la Pépinière de l'Haendries, l'Association de Préfiguration, les associations de protection de la nature (Guide Nature des Monts de Flandre, Club Nature, Heuvelland Nature,...). Un observatoire intercommunal de l'environnement pourrait être constitué, réunissant l'ensemble de ces organismes.
- ☞ Systématiser le partenariat avec l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional et clarifier les champs d'intervention de chacun (au travers d'une grille d'intervention, par exemple ou d'une convention).

LE TERRITOIRE DES MONTS DE FLANDRE
ET DE LA PLANE DE LA LYS :
COMPLEMENTARITE ENTRE MONTS ET PLAINE.



L. FACON.

Orientation n°3 : jouer la complémentarité entre les Monts et la Plaine.

3.2. Soutenir la création d'activités touristiques complémentaires et l'offre de loisirs en Plaine.

- en apportant le volet complémentaire au schéma d'accueil existant, à savoir un schéma d'accueil des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys. Ce schéma s'efforcera d'apporter des réponses aux questions suivantes : Quelles vocations pour la forêt de Nieppe par rapport à la zone de nature des Monts ? Comment concevoir les projets de création de nouvelles structures d'accueil pour ne pas concurrencer l'existant.
- en créant et en améliorant des structures d'accueil touristiques et de loisirs en Plaine, en veillant à leur complémentarité avec ce qui existe sur les Monts.
- en améliorant le réseau de randonnée en Plaine.

Comment s'y prendre ?

- ☞ Systématiser le partenariat avec l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional pour l'extension du schéma d'accueil.



AXE N°1 : MAITRISER LES FLUX QUI DESEQUILIBRENT NOTRE TERRITOIRE

1.1. GERER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS ET LA PRESSION RESIDENTIELLE

Augmenter le parc locatif pour répondre aux besoins des jeunes ménages et permettre leur maintien sur place

Maintenir un caractère rural

Maîtriser et répartir l'offre de logements

1.2. RENSERER « L'EFFET ASPIRATEUR » DE L'A25 ET MAINTENIR LA VITALITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Soutenir la création de nouvelles activités économiques et d'emplois

Soutenir le tissu économique existant de petites entreprises

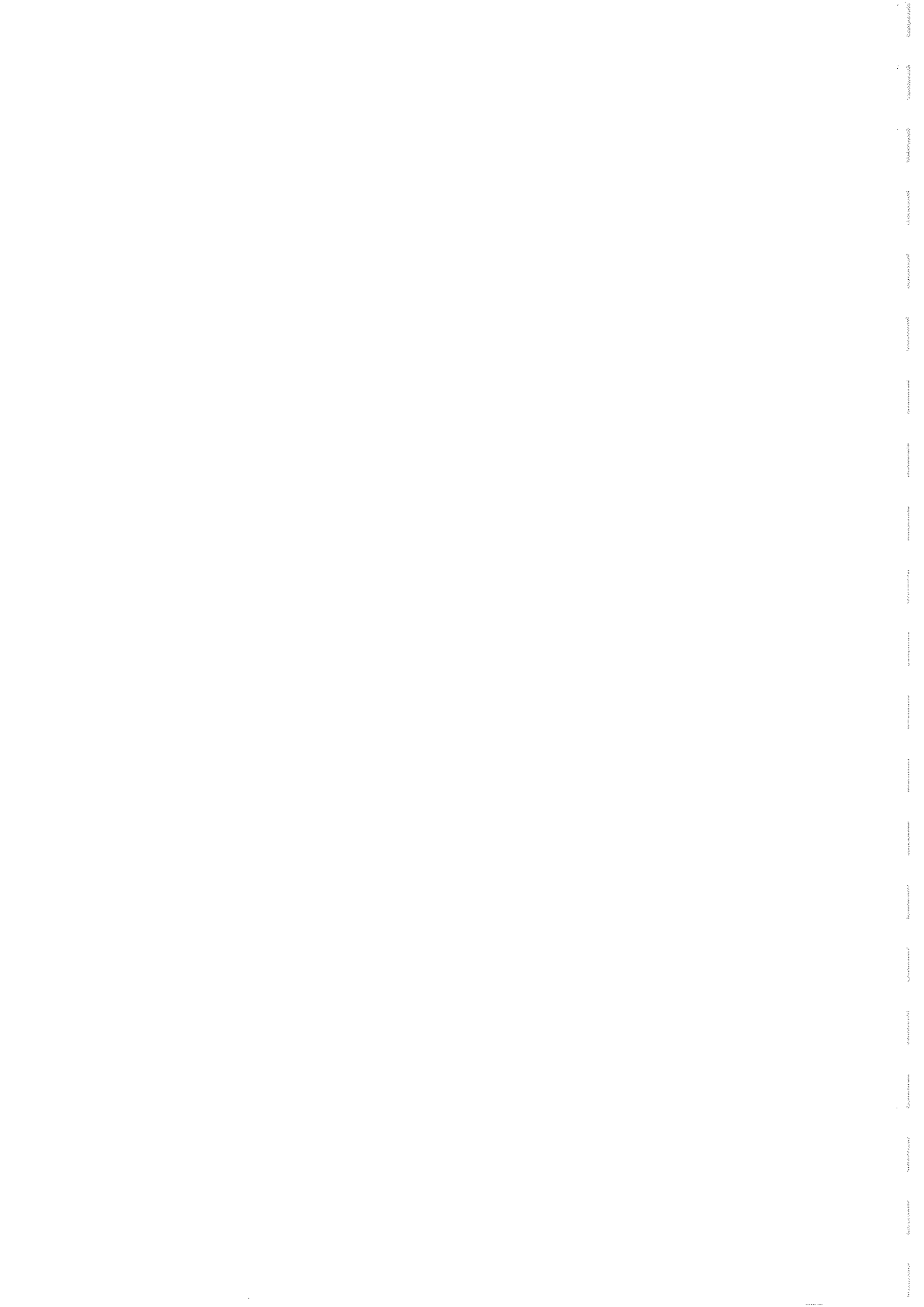
1.3. GERER NOTRE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET EXPLOITER CE NOUVEAU POTENTIEL ECONOMIQUE

Organiser localement une filière émergente

Optimiser un secteur d'activité économique en développement

Soutenir la diversification agricole

Limiter l'impact environnemental sur les sites les plus fréquentés



AXE N°2: UN BASSIN DE VIE , VIVANT POUR TOUS ET PARTOUT

2.1. CREATION D'ACTIVITES ET DE NOUVEAUX SERVICES DE PROXIMITE

Développer et fédérer des animations en direction des jeunes et des adolescents

Améliorer l'accès aux livres et à la culture

Améliorer l'apprentissage et la pratique des sports

2.2. DEVELOPPER LES ECHANGES ENTRE LES HABITANTS

2.3. COORDONNER LES SERVICES DE PROXIMITE ET LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS EXISTANTS

Coordonner les structures d'hébergement et les services pour les personnes âgées

Optimiser l'utilisation des équipements de loisirs et de sports

AXE N°3 : JOUER LA SOLIDARITE ENTRE LES MONTS ET LA PLAINE

3.1. REVALORISER NOTRE POTENTIEL NATUREL ET DEFENDRE NOTRE IMAGE DE MARQUE

Gestion Amont/aval
des cours d'eau par
méthode douce

Protection et récréation
des milieux naturels et
du paysage de semi-
bocage

Faire découvrir et
faire respecter notre
patrimoine et notre
environnement naturel
proche

3.2. SOUTENIR LA CREATION D'ACTIVITES TOURISTIQUES COMPLEMENTAIRES ET L'OFFRE DE LOISIRS EN PLAINE

